

no 501 1,50\$

juin 1984

relations

POUR UNE ÉTHIQUE

DE L'ÉCONOMIE

**LES ÉVÊQUES
ET LA
JUSTICE
SOCIALE**

*Un article de Mgr
Bernard Hubert*

**JEAN-PAUL II,
LE PROFIT
ET LE CHÔMAGE**

*Un article
d'Irénée
Desrochers*

CHILI 1984

*Un article
d'André LeBlanc*



photo: Marcel Villeneuve

SOMMAIRE

volume 44 numéro 501

juin 1984

FACE À L'ACTUALITÉ

Quand bien se nourrir devient impossible (G.P.) — Karl Rahner: Un témoignage (P.K.) — Des Africains au "paradis" nord-américain (L.L.) — "Moi aussi j'travaille... au foyer" (G.B.) 147

ARTICLES

Bernard HUBERT CECC	Les évêques et la justice sociale	151
Irénée DESROCHERS	Choix éthiques et défis politiques	154
Jean PICHER	Jean-Paul II, le profit et le chômage	157
	Les subventions du gouvernement fédéral aux églises: une opération ambiguë	162
Guy PAIEMENT	La peur chez les milieux populaires	164
André LEBLANC	Chili 1984: la délivrance est-elle proche?	166

CHRONIQUES

Richard DUBOIS	Dernières nouvelles...	169
Raymond BERTIN	Petit journal d'un festival de théâtre	171
Richard DUBOIS	Une vision généreuse, mais fatiguée...	172
François GLOUTNAY	Une mine de renseignements pour les jeunes	173
Maximilien LAROCHE	Exilé dans son propre pays	173
	PÊLE-MÊLE	174
Normand BRODEUR	Pâques au Chili	175

relations

revue du mois publiée sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

BUREAUX

8 100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9;
tél.: (514) 387-2541.

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais
(514) 387-2541.

DIRECTEUR

Albert Beaudry

CONSEIL DE DIRECTION

Jean-Louis D'Aragon, Jean-Paul Rouleau, Jacques St-Aubin, Roger Sylvestre.

COMITÉ DE RÉDACTION

Ginette Boyer, assistante à la rédaction, Jacques Chênevert, Irénée Desrochers, Julien Harvey, Denis Lalonde, Karl Lévêque, Roger Marcotte, Guy Paiement, Gisèle Turcot.

COLLABORATEURS:

Diane Alméras, Marcel Arteau, Renaud Bernardin, Michel M. Campbell, François Gloutnay, Yves Lever, Annine Parent Fortin, Jean Picher, Andrée Pilon Quiviger, Jacques Racine, Jean-Paul Rouleau, Carolyn Sharp.

PAGE COUVERTURE

Jean Villemaire

PHOTOS

Paul Hamel

Relations est une publication du Centre justice et foi.

Prix de l'abonnement: 12,50 \$ par année (10 numéros). Le numéro: 1,50 \$.

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Point de repère*, dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilms*, Ann Arbor Michigan 48106 U.S.A.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143

face à l'actualité

QUAND BIEN SE NOURRIR DEVIENT IMPOSSIBLE

"Les familles au salaire minimum, en chômage et sur le Bien-être social n'ont pas les moyens de manger tous les aliments nécessaires à la santé". Telle est la conclusion d'une enquête menée par un collectif de douze femmes, dont deux diététistes, du Carrefour d'éducation populaire de Pointe Saint-Charles à Montréal¹. Les femmes ont commencé par composer un menu d'un mois qui respecterait les suggestions du Guide alimentaire canadien. Elles ont ensuite coupé le plus possible sur la viande, qui coûte cher, en la remplaçant par des légumineuses. Elles ont aussi acheté les produits les moins chers. Le résultat: pour une famille de quatre personnes, il en coûtait, en octobre dernier, près de 300\$ par mois. Les auteurs ont ensuite comparé ce coût de la nourriture avec les revenus bruts des 2/3 de la population du quartier qui, on le sait, vivent au salaire minimum, des prestations du Bien-être social ou de l'Assurance-chômage.

Le résultat est éloquent. Les familles soumises au salaire minimum devraient dépenser 49% de leur revenu brut pour payer la commande de nourriture. Celles sur le Bien-être: 39% et celles sur l'Assurance-chômage (après avoir connu le salaire minimum): 70%. Comme on recommande habituellement de ne pas dépasser 25% de son revenu pour se nourrir, la conclusion est évidente. Ces familles sont incapables de se nourrir de façon satisfaisante. Ce qui engendre, à moyen terme, une plus grande vulnérabilité aux infections et aux maladies. La situation est encore plus dramatique pour les

quelque 800 jeunes de moins de 30 ans du quartier qui recevaient, en octobre dernier, 149\$ par mois. Le Dispensaire diététique de Montréal calcule qu'il en coûte 125\$ par mois pour une personne seule qui veut se nourrir normalement. Ces jeunes ont donc le choix impossible entre se nourrir ou se loger!

Inutile d'ajouter que cette situation n'est pas propre au quartier de Pointe Saint-Charles. Elle se retrouve vraisemblablement dans les autres quartiers populaires et dans d'innombrables endroits du Québec. Il en découle que *toute une partie de la population hypothèque actuellement sa santé et peut difficilement faire autrement*. Le plus bête, c'est que les montants nécessaires pour combler l'écart seront, dans quelques années, fournis par l'État sous forme de frais de santé et de services sociaux. Les ressources humaines de notre pays sont, il me semble, encore plus importantes que les ressources naturelles. Pour les préserver, il faudrait d'une part que le gouvernement ait *la volonté de coordonner* les divers ministères impliqués et d'autre part que la santé de la population soit située dans un projet de développement beaucoup plus global que ce qui se fait actuellement.

Ajoutons que le collectif de Pointe Saint-Charles ne s'est pas contenté d'analyser cette situation dramatique. Il suggère tout un ensemble de menus économiques et nutritifs et, à long terme, des changements dans les habitudes alimentaires. Je soupçonne que beaucoup de parents et d'éducateurs voudront s'en inspirer, car l'avenir se prépare aujourd'hui.

Guy Paiement
Centre Saint-Pierre

1. *Manger mieux... à quel prix?* par l'Atelier action-alimentation, Montréal, Carrefour d'éducation populaire, 2356, rue Centre, tél.: 935-8623; 4,25\$, frais de poste compris (prix spéciaux pour les groupes).

KARL RAHNER: UN TÉMOIGNAGE

Karl Rahner venait de fêter ses 80 ans, le mois dernier, lorsqu'il a succombé à un malaise cardiaque. Il aura été l'un des grands théologiens de notre époque, un penseur génial, vrai et original. J'ai eu la chance de suivre ses cours à la fin des années '50 et au début des années '60, la période la plus intense sans doute de sa carrière d'enseignant et d'écrivain.

L'écouter était souvent une expérience à vous couper le souffle. Ses cours réguliers étaient souvent brillants, mais là où il devenait éblouissant, c'était lors de ses entretiens informels du vendredi soir, les *Colloquia*, où il

s'offrait à répondre à n'importe quelle question importante, consacrant parfois jusqu'à deux pleines heures à faire le point sur une seule question. À ces moments-là on ne pouvait pas ne pas être renversé par l'étendue et la profondeur de son savoir. Je dis *étendue*, parce qu'il possédait l'enseignement des Pères, ces leaders spirituels de l'Église du premier millénaire, un instrument indispensable au théologien de métier, mais qu'il maîtrisait en virtuose. Et je dis *profondeur* parce que tous les aspects de cette tradition plusieurs fois séculaire étaient soumis à une analyse rigoureuse et refondus

dans une vision d'ensemble d'une cohérence remarquable, placée sous le signe du personnalisme.

La solidité et la cohésion de la pensée de Rahner sont d'autant plus étonnantes que son oeuvre écrite était loin d'être systématique. Ce n'est que très tard, en 1976, qu'il a finalement publié une synthèse systématique de sa théologie, son *Traité fondamental de la foi* (publié en français au Centurion, en 1983). De fait, l'essentiel de son oeuvre et son apport le plus original se trouvent dans les 14 volumes de ses *Écrits théologiques*, une collection d'articles couvrant une gamme extrêmement variée de sujets, et dans les diverses encyclopédies théologiques (*Sacramentum Mundi*, *Lexikon für Theologie und Kirche*, *Herders Theologisches Taschenlexikon*) dont il a dirigé la publication dans les mêmes années. Même si son esprit paraissait sautiller d'un problème à l'autre, il soumettait chaque question à une problématique profondément unifiée. Il eut à dire, un jour, que toute la théologie est impliquée dans un seul problème théologique, à condition qu'il soit bien posé; une grande partie de son oeuvre témoigne de la justesse de cette observation.

Sa théologie portait l'empreinte du personnalisme: il se situait clairement dans la tradition inaugurée par l'oeuvre philosophique de Joseph Maréchal et continuée par le groupe qui s'est formé autour de la revue *Esprit* dans les années '30 et '40. On retrouve la marque de cette famille de pensée dans son premier livre, *L'Esprit dans le monde*; Rahner devait développer la dimension théologique de cette approche personnaliste dans un second ouvrage, écrit après la guerre, *À l'écoute de la Parole*. Les commentaires ne manquent pas sur le message fondamental contenu dans ces premiers livres. Ce que j'en ai tiré, pour ma part, c'est une vision du sujet humain qui, par ses choix éthiques et ses projets d'action, accepte l'interpellation fondamentale adressée à tout être humain, l'appel à devenir ce qu'il (ou elle) sera.

Pareille formulation évoque l'existentialisme. Ce sur quoi insistait beaucoup Rahner, c'est que cette interpellation est transmise par une communauté, dans l'Église. S'il me fallait dégager ce que je pense être le coeur de sa pensée, ce que j'ai porté avec moi durant les vingt années qui se sont écoulées depuis que je l'ai vu pour la dernière fois, ce serait justement cette tension: d'une part, nous sommes appelés personnellement, souvent à contre-courant de la pression sociale, à devenir celui ou celle que nous devons être, mais en même temps cet appel n'est pas privé car il nous parvient à travers la communauté, et notre réponse ne peut se formuler qu'au sein de la communauté.

À preuve, sa théologie des sacrements. Au fond, il souhaitait débarrasser notre compréhension des sacrements de tout relent de magie. La grâce est l'appel d'une Personne à une autre personne, un appel qui attend une réponse entièrement libre, amoureuse, humanisante. Quelle est, dès lors, la fonction des signes sacramentels? Pour un personnaliste comme Rahner, certainement pas d'être des espèces de béquilles impersonnelles destinées à rendre plus facile la réponse à un appel personnel. Au contraire, les sacrements devenaient un élément essentiel de l'appel historique que Dieu adresse à chacun de nous: cet appel nous vient

dans l'histoire, à travers l'Église, aussi comporte-t-il une visibilité historique, en d'autres mots, il est "signé".

Son traité sur le sacrement de la réconciliation, par exemple, montrait que le signe sacramentel (si longtemps appelé "absolution" mais qui, à l'origine, consistait en un baiser de paix) se centre sur la relation existant entre le pécheur et l'Église, vécue comme incarnation historique de la grâce. Dans cette perspective, la doctrine selon laquelle l'absolution accordée par le prêtre rend le pardon plus facile (puisqu'alors la contrition imparfaite peut suffire, tandis qu'en dehors de l'absolution la contrition parfaite est requise) montre des vestiges d'une mentalité magique qu'on doit dépasser.

La perspective de Rahner, son attention à l'historicité de la grâce, l'Église comprise comme le sacrement fondamental impliquent qu'il est impossible de penser un développement personnel au plan éthique et religieux sans prendre en compte les retombées sociales et politiques de toutes nos décisions personnelles.

Est-ce pour dépasser le caractère plutôt abstrait du discours des théologiens sur l'Église que j'ai été amené, personnellement, à rechercher un type d'engagement plus concret dans ma communauté? J'ai été conduit de la sorte à délaisser la théologie pour l'étude de la politique et des structures de la société. Mais en faisant ce "déménagement" vers un domaine plus "séculier", j'étais convaincu que ce que j'avais appris de Karl Rahner me resterait utile.

Nous vivons, au Canada, dans une démocratie parlementaire qui a (au moins jusqu'à maintenant) garanti effectivement une certaine liberté d'expression au niveau politique, mais qui reste relativement peu représentative dans la mesure où les intérêts des pauvres et des travailleurs ne sont pas adéquatement "représentés". L'héritage de Rahner m'a amené à soupçonner l'impact de nos traditions politiques imparfaites ou biaisées sur mon aptitude à saisir dans toute son ampleur l'interpellation qui m'était adressée. Nos traditions politiques et le cocon sécuritaire de notre culture de "classes moyennes" nous persuadent que le système prend bien soin de nos intérêts; mais cette façon de voir, pour reprendre les mots de Rahner, reflète plus la concupisance que la générosité à laquelle nous sommes appelés.

L'enseignement de Rahner m'a amené à saisir que, quel que soit le projet personnel que j'assumerai, il devait être pensé et articulé au niveau de l'engagement politique et de la stratégie organisationnelle. Refuser cette voie, en effet, c'aurait été rejeter la grâce qui nous vient à travers notre histoire politique, une histoire à construire et à transformer.

Karl Rahner était un grand professeur. Pour faire comprendre la grâce, à l'époque où on devait se contenter de chicorée au petit déjeuner, il la comparait à une tasse de vrai café... Mais c'est de l'avoir eu comme maître pendant trois ans qui aura été pour moi la meilleure illustration de ce qu'est la grâce.

Patrick Kierans

Université de Dalhousie
Halifax, Nouvelle-Écosse.

DES AFRICAINS AU "PARADIS" NORD-AMÉRICAIN

Chaque année, quelques centaines de réfugiés et d'immigrants africains arrivent au Québec croyant enfin trouver une terre de paix, de sécurité, d'abondance et de bien-être où ils pourront oublier leurs malheurs antérieurs et bâtir un avenir souriant, rempli de promesses. Les premiers mois de séjour leur révèlent bientôt l'envers du "paradis" nord-américain.

Aux premiers jours de leur arrivée, on leur donne brièvement les renseignements indispensables, mais bientôt les réfugiés et immigrants africains se retrouvent seuls, sans compatriote africain pour les accueillir et les accompagner, dans un nouveau pays où ils doivent apprendre rapidement d'autres façons de se vêtir, de se nourrir, de parler, de fonctionner et d'organiser la vie quotidienne.

À la recherche d'un logement, sans trop comprendre ce que signifie un 2 1/2 ou un 3 1/2, il leur arrive parfois de signer un bail très désavantageux financièrement. Une fois logés, ce qui dans certains cas exige beaucoup de démarches et de temps, ils commencent à chercher un emploi et s'aperçoivent avec surprise que leurs études, leurs qualifications et leurs années d'expérience en terre africaine ne sont pas toujours reconnues à leur juste valeur. Les employeurs exigent des examens de qualification professionnelle, une carte de compétence, l'accréditation à un syndicat ou à un organisme professionnel, tant d'années d'expérience au Québec, etc. De plus, les employeurs suggèrent fortement des cours de recyclage, des stages de spécialisation et de perfectionnement, un complément de formation... que les immigrants africains n'ont guère les moyens de défrayer.

En pleine crise économique, quand des centaines de milliers de fils du pays chôment, les immigrants venus d'Afrique noire ne sont pas toujours bienvenus et n'inspirent pas spontanément confiance aux employeurs qui les connaissent peu ou mal. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, des réfugiés et des immigrants africains se retrouvent en grand nombre parmi les bénéficiaires du bien-être social... plusieurs se découragent et désespèrent devant un avenir qui semble irrémédiablement bloqué.

Face à ces situations concrètes que l'on pourrait illustrer par des centaines de témoignages, des réfugiés et des immigrants africains installés au Québec depuis peu ou fort longtemps ont pris conscience de la nécessité d'améliorer les services d'accueil offerts aux Africains, de l'urgence de se concerter pour trouver des solutions pratiques et concrètes aux problèmes du logement, du recyclage, du chômage, etc. et du besoin de se rassembler pour développer et épanouir harmonieusement la vie sociale et culturelle, africaine et québécoise à la fois.

Autour de ces objectifs communs à réaliser ensemble, un groupe de bénévoles s'est formé et a constitué le *Comité Afrique*. Composé au départ d'un noyau de

cinq membres, ce dernier regroupe aujourd'hui une trentaine de bénévoles désireux de travailler au mieux-être des Africains du Québec. Le 15 mars dernier, le *Comité Afrique* tenait une séance publique d'information et présentait un manifeste sur *La situation des Africains au Québec* (on peut se procurer le manifeste en appelant au 933-7094). Ce texte étudie les problèmes majeurs auxquels font face les réfugiés et immigrants africains et présente 23 propositions pour y remédier avec la collaboration de tous les hommes et de toutes les femmes de bonne volonté.

Accueillir ne signifie pas seulement recevoir l'autre, mais aussi l'écouter attentivement et l'accepter tel qu'il est avec sa langue, son histoire, sa culture, son mode de vie particulier, etc. Les réfugiés et immigrants africains ont droit à l'accueil comme individus, comme personnes, mais aussi comme *groupe*: la vie communautaire et collective constitue une richesse et un élément essentiel de l'épanouissement de l'identité africaine. Les services d'accueil doivent prendre conscience de cette dimension, la respecter et lui faire une place.

Les Négro-Africains qui viennent vivre au Québec veulent devenir Québécois — autant que faire se peut — mais sans renier pour autant leurs racines et leur identité africaines. Ils veulent découvrir les valeurs de la culture québécoise, mais ils espèrent une certaine réciprocité d'autant plus que l'Afrique reste un continent peu connu ou méconnu de la majorité des Québécois.

Les Africains et Africaines du Québec souhaitent disposer prochainement de locaux suffisants et adéquats pour se rencontrer, se réunir, s'informer sur l'Afrique, célébrer ensemble, développer leur vie culturelle, favoriser la communication interpersonnelle, mettre en commun des projets et travailler à leur réalisation. Ces locaux pourraient à la longue devenir un véritable carrefour d'accueil, de services, de rencontre et d'expression culturelle africaine, ouverts à tous ceux et celles que cela intéresse, Québécois et Africains. Idéalement, beaucoup rêvent d'une Maison de l'Afrique, lieu d'identification et de rassemblement qui réunirait sous un même toit le plus grand nombre d'organismes et d'associations oeuvrant par, pour et avec les Africains du Québec.

Pour essayer de réaliser ces projets, le *Comité Afrique* est disposé à accueillir dans ses rangs tous ceux qui partagent ses objectifs et à collaborer avec tout organisme dont les initiatives concourent au mieux-être et à l'épanouissement des Africains et Africaines vivant au Québec. Il souhaite aussi vivement que plus de Québécois et de Québécoises se joignent aux réfugiés et immigrants africains du Québec pour trouver des solutions durables à leurs problèmes et pour participer à leurs activités dans un climat de fraternité et d'échange amical.

Lucien Laverdière

“MOI AUSSI, J'TRAVAILLE... AU FOYER”

Depuis deux ans déjà, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) a entrepris une recherche-action sur la situation des femmes au foyer. Lors de leur colloque national qui se tiendra à l'UQAM, le 26 mai prochain, sur le thème "Moi aussi, j'travaille... au foyer", une nouvelle étape de ce projet sera franchie: le temps de discerner les meilleurs moyens d'action est venu.

Neuf hypothèses de solution issues d'une série de colloques régionaux feront l'objet de discussions:

- "Que nos gouvernements accordent à la femme (homme) au foyer un statut légal de travailleuse(eur) au foyer.
- Que le terme de "travailleuse(eur) au foyer" soit employé dans toutes les politiques et lois qui les concernent.
- Que nos gouvernements reconnaissent officiellement la valeur du travail au foyer en l'intégrant au produit national brut et que ces travailleuses(eurs) bénéficient des avantages accordés aux travailleuses(eurs).
- Que les gouvernements révisent leurs systèmes fiscaux de façon à reconnaître les travailleuses(eurs) au foyer comme personnes à part entière et non plus comme personnes à charge.
- Que les gouvernements reconnaissent la part du travail au foyer durant la vie de couple (ex.: partage du revenu familial, partage des gains du régime des rentes, etc.).
- Que le travail au foyer soit reconnu comme une participation à l'enrichissement du couple.
- Que cette participation à l'enrichissement du couple soit incluse dans la prestation compensatoire.
- La participation obligatoire des travailleuses(eurs) au foyer au Régime des rentes du Québec/Régime de pensions du Canada par une contribution calculée en se basant sur la moitié du salaire industriel moyen canadien.
- Que le ministre de la Justice amende la loi 89 afin que la résidence familiale soit automatiquement protégée sans démarche d'enregistrement.

Comme on peut le constater, toutes ces recommandations ne sont pas du même ordre. Ainsi, la protection *automatique* de la résidence familiale est une revendication qui a circulé dans les groupes de femmes dès l'entrée en vigueur de la loi 89. Par contre, le principe même d'accorder aux femmes au foyer un statut légal de travailleuses au foyer repose sur une analyse plus controversée.

La reconnaissance du travail domestique se posera différemment selon les modèles de femme, d'homme, de famille, de société qu'on aura privilégiés. Si l'on se préoccupe d'abord de celles qui ont peu fréquenté le marché du travail parce qu'elles ont consacré leur vie à leur famille, on aura tendance à mettre de l'avant des

mesures compensatoires en vue de leur fournir une plus grande sécurité financière et un minimum d'autonomie. Par ailleurs, si on met l'accent sur le fait que 46% des femmes occupent présentement un emploi, il est peu probable que l'on se restreigne à ces seules mesures.

Dans l'une ou l'autre perspective, toutefois, il s'agit de *rendre visible* le travail domestique et d'en faire reconnaître la dimension éminemment sociale. Car les conditions de vie des femmes au foyer et la sous-évaluation du travail domestique se répercutent sur l'ensemble des femmes.

"Toutes les femmes sont d'abord ménagères" pouvait-on lire sur un mur de Montréal, il y a quelques années. Ce slogan populaire se trouve maintenant sanctionné par les études détaillées du Conseil du statut de la femme sur la production domestique¹. En effet, différentes recherches sur le travail (domestique et salarié) ont permis d'établir que: "les différences entre femmes avec ou sans emploi sont d'une moindre importance, dans la mesure où l'on considère la *disponibilité* comme caractéristique du travail ménager: les femmes salariées consacraient moins d'heures aux tâches domestiques, tout simplement parce qu'elles sont moins souvent présentes à la maison, et qu'on peut moins faire appel à elles"².

Dans ce contexte, il semble difficile d'avancer des hypothèses de solution qui ne concernent que les seules femmes au foyer. Non pas que l'on doive renoncer à procurer à ces femmes les moyens de sortir de la dépendance quotidienne ou de la précarité dans laquelle elles sont souvent plongées lors du décès du conjoint, d'un divorce, d'une maladie, etc. Mais il importe de ne pas risquer de cantonner les femmes dans le travail domestique et de mettre les hommes — et les enfants, à la mesure de leurs capacités — en face de leurs propres responsabilités: "d'après une étude réalisée auprès de 1 400 familles américaines de toutes catégories et de tous milieux, le temps de travail domestique du mari n'est lié ni à l'emploi de son épouse, ni au nombre des enfants, ni à l'âge du plus jeune, mais essentiellement à son propre temps de travail rémunéré"³.

D'où l'importance de revendiquer une politique de plein emploi qui tienne compte des besoins spécifiques des femmes liées à la grossesse et à l'accouchement et, de façon plus large, de la condition de "parent" par des mesures comme l'assouplissement des horaires et l'attribution de congés parentaux.

Le 15 mai 1984

Ginette Boyer

1. Il s'agit d'une partie des documents préparés en vue du Forum économique qui a eu lieu à l'automne dernier. Voir en particulier, le document no 1, *Document-synthèse*; disponible au CSF, 8, rue Cook, bureau 300, Québec G1R 5J7.
2. Diane Bélisle, *Production domestique*, document no 4, "Le temps de travail ménager, Conseil du statut de la femme, 1983, p. 44.
3. Louise Vandellac, *Production domestique*, document no 6, "Le partage des tâches domestiques", Conseil du statut de la femme, 1983, p. 75.

POUR UNE ÉTHIQUE DE L'ÉCONOMIE

À l'occasion du Premier mai, la Conférence des évêques catholiques du Canada rendait public le mémoire qu'elle avait présenté, quelques semaines auparavant, à la commission Macdonald sur les politiques canadiennes de développement économique. Ce geste et le contenu du mémoire ont failli ranimer la controverse qui avait occupé la grande presse, il y a un an et demi, lors de la publication des *Jalons d'éthique*. On reproche aux évêques de manquer de réalisme.

Or ce que proposent les textes des évêques, c'est de débloquent ce qu'ils appellent "l'imagination sociale", en faisant éclater

l'alternative capitalisme-communisme: "il est de toute première importance que les gens... développent de nouvelles façons d'aborder les problèmes sociaux et économiques". Ce n'est pas manquer de réalisme que de dénoncer un taux de chômage insupportable, et qui reste extrêmement élevé malgré "la reprise"; ce n'est pas manquer de réalisme que de rappeler que les lois de l'économie ne pèsent pas sur l'humanité comme une fatalité mais qu'elles sont le fait de conventions, de délibérations et de décisions humaines; ce n'est pas manquer de réalisme que d'inciter les citoyens à prendre les moyens pour

que l'ordre économique respecte les personnes. En dernière analyse, est-ce vraiment manquer de réalisme que d'appeler à un changement de mentalité?

Le débat se situe à la jonction de l'éthique et de l'économie.

Le 9 avril dernier, dans le cadre d'un "lundi" consacré à "La justice sociale comme Bonne Nouvelle", Mgr Bernard Hubert rappelait pourquoi les évêques s'obstinent à intervenir dans le domaine social et à quel niveau ils se situent. Cette mise au point éclaire le mémoire de la CECC dont nous publions quelques extraits. Ces questions n'ont d'ailleurs pas fini de nous occuper: com-



me l'explique Irénée Desrochers, Jean-Paul II en traitera sûrement lors de son prochain voyage au Canada et en relisant son encyclique sur le travail on est déjà amené à réexaminer les relations entre le chômage et le profit.

LES ÉVÊQUES ET LA JUSTICE SOCIALE

par **Bernard Hubert**
évêque de Saint-Jean-Longueuil

Vous vous rappelez sans doute le temps où certains s'étonnaient du silence des évêques. Depuis quelques années, par contre, il arrive qu'on nous reproche de trop parler, ou du moins de trop parler du "social". Il n'y a pas que le social qui intéresse les évêques. Mais c'est un fait que nos déclarations sur la foi, le Christ ou la prière trouvent moins d'écho dans les médias que telle intervention particulière touchant des questions sociales, économiques ou politiques. En fait, pour comprendre ce que nous essayons de dire, il faut replacer ces interventions dans l'ensemble du discours que tient l'épiscopat.

Pas de ghetto religieux

La justice sociale est une Bonne Nouvelle adressée aux pauvres dans la mesure où elle rejoint l'essentiel du message de l'Évangile. Et ce message, c'est d'abord une personne: Jésus Christ, libérateur, vivant au cœur du monde, le Fils de Dieu mort et ressuscité. Parce que Jésus Christ est vivant, le Dieu des chrétiens habite l'histoire, il est présent dans la vie des hommes et des

femmes d'aujourd'hui. Le Christ vivant apporte le feu sur la terre, un feu qu'il désire voir se propager: le feu de la libération, et de la libération totale. Or l'expansion de la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu manifesté par la libération déborde largement le domaine religieux.

La christianisme n'est pas une évasion vers le spirituel "pur"; il n'est pas le fait d'une série d'individus isolés, sans lien avec une communauté; il n'est pas une religion-ghetto. Depuis Jésus, le sacré n'est plus enfermé dans des objets, des lieux ou des pratiques rituelles: ce qui est sacré, c'est la personne humaine. C'est là tout le sens du dialogue entre Jésus et la Samaritaine: "adorer Dieu en esprit et en vérité", ça n'est pas une affaire de rites ou de lieux de culte, mais une question de vie. Une vie pleine, réussie. De même, au chapitre 25 de l'évangile de Matthieu, Jésus se révèle présent d'une manière toute particulière dans la personne des pauvres et des marginaux: il fait corps désormais avec ceux et celles qui ont à subir des conflits sociaux que la plupart du temps ils n'ont pas choisis.

Saint Paul, lui, expliquera aux Romains que la création tout entière est concernée par la révélation des fils et des filles de Dieu. La dimension sociale, la dimension économique, la réalité politique sont bien sûr des lieux de conflit, puisque des choix différents peuvent s'y opposer, mais ce sont aussi des lieux de rédemption. Les chrétiens — et tel est précisément le sens du discours des évêques — ont à rendre manifeste dans ce monde le message de l'Évangile d'une vraie libération.

D'ailleurs, si on reprend l'enseignement des évêques depuis une quinzaine d'années, on s'aperçoit que toutes leurs déclarations à portée sociale ne sont que des variations sur deux thèmes fondamentaux: la responsabilité et la justice.

La Bonne Nouvelle pour les autres

Première affirmation: les chrétiens sont appelés dans le peuple de Dieu à être des gestionnaires responsables des biens qu'il y a sur cette planète. Biens économiques, biens humains, biens sociaux. Coresponsable de la création, l'homme est plus qu'un consommateur insatiable: les biens créés ont une destination universelle. Se rendre responsable, s'impliquer, c'est faire en sorte que les conflits — inévitables en société — permettent aux valeurs de justice, de vérité, de respect du bien commun, de s'incarner dans la réalité; c'est se rendre responsable des autres, car c'est faire en sorte que la personne humaine soit respectée.

L'autre affirmation accentue la justice sociale. Comme Dieu, l'homme doit vivre une option préférentielle pour les pauvres: les conflits sociaux dans le monde économique, dans le monde politique, dans les rapports entre hommes et femmes, entre générations, entre majorité et minorité opposent rarement des partenaires vraiment égaux. La plupart du temps, le conflit naît précisément de l'inégalité.

La Bonne Nouvelle est adressée aux pauvres par des chrétiens quand ils se font artisans de justice, d'amour, de partage, de solidarité. Ces valeurs constituent le règne de Dieu sur la terre. Proclamer les Béatitudes, c'est au fond révéler que Dieu aime ceux qui sont pauvres et

marginalisés. Il les aime, non pas parce qu'ils sont pauvres, mais en tant qu'êtres humains; il les préfère parce qu'ils ne sont pas traités comme tels.

La Bonne Nouvelle pour l'Église

Cette attention à la justice sociale n'est pas seulement une Bonne Nouvelle pour les pauvres; pour l'Église — où les pauvres sont présents —, elle est ferment de renouveau et de conversion, elle nourrit la foi des chrétiens. On sait et on accepte d'emblée que l'expérience de Dieu peut se faire dans la prière mais toute l'histoire du peuple élu nous révèle que l'expérience de Dieu peut aussi se faire dans la justice. Quand on reprend le livre de l'Exode, on découvre que l'expérience de l'alliance de Dieu avec son peuple se bâtit sur l'expérience d'une libération collective, sur le passage de la condition d'esclave à celle d'hommes et de peuple libres. Du même coup, l'alliance, c'est l'accession à la responsabilité d'où l'importance de la prédication des prophètes qui se font les gardiens de l'alliance: à travers l'histoire des royaumes d'Israël et de Juda, les prophètes vont vilipender les rois lorsque, devenus puissants, ceux-ci se détournent de la protection des pauvres, ce qui est la mission que Dieu leur a confiée, pour s'attacher à leurs propres intérêts. L'expérience de Dieu dans la nouvelle alliance va dans le même sens. Jésus reprend le texte d'Isaïe pour définir sa mission: l'Esprit de Dieu repose sur lui parce qu'il a été consacré pour apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres, pour annoncer aux prisonniers qu'ils sont libérés; et les premières communautés chrétiennes disent qu'elles ont compris la Bonne Nouvelle lorsqu'elles vivent la communion des coeurs et la communauté de biens, lorsque le Christ est vivant dans la communauté.

Saint Paul, de son côté, tout en constatant un écart entre le salut chrétien et les rapports sociaux existants dira: puisque nous sommes tous un dans le Christ, il n'y a plus de maîtres et d'esclaves, de Juifs et de Grecs, d'hommes et de femmes. La justice sociale permet à des chrétiens de découvrir qu'on ne peut respecter l'homme créé à l'image de Dieu sans changer des rapports sociaux faits de dépendance, de domination, d'exploitation, de méfiance en des relations nouvelles d'égalité, de réciprocité et de partage. Quand les chrétiens s'engagent dans les luttes pour faire qu'hommes et femmes soient des partenaires égaux, dans la société comme dans l'Église, ils cherchent à réaliser cette conviction qu'hommes et femmes sont créés à la ressemblance de Dieu et qu'entre eux doivent s'établir ces rapports de générosité, d'égalité, de réciprocité que la Révélation affirme entre le Père, le Fils et l'Esprit: la vie de Dieu.

L'analyse sociale

Au fond, la pratique chrétienne consiste à rencontrer la personne de Jésus libérateur. Cela suppose la conver-

sion du coeur. Mais aussi le changement des structures qui empêchent les humains de vivre dans l'égalité et la réciprocité. Cette pratique chrétienne exige, pour être complète, des engagements aux plans social, économique, politique, afin de répondre aux besoins réels des personnes.

Pareils engagements requièrent plus que des bons sentiments ou de la bonne volonté; avant d'agir, il faut prendre le temps d'observer et d'analyser la situation, de voir et de juger. C'est pourquoi la pratique s'appuie sur l'analyse sociale. Les déclarations de l'épiscopat se fondent sur une analyse de notre société comme sur de grands principes, d'ordre éthique, inspirés de l'Évangile.

Tout le monde n'est pas d'accord avec l'analyse sur laquelle s'appuient nos interventions dans le domaine social; on a tôt fait, parfois, de décrier ce qu'on appelle notre naïveté ou de dénoncer notre ingérence dans le profane. Mais le profane intéresse les chrétiens parce que la Bonne Nouvelle est plus qu'une Bonne Idée, et il intéresse les évêques parce que la pratique chrétienne s'appuie sur des principes d'ordre moral. Quant à la "naïveté" de l'analyse qui sous-tend nos déclarations, elle n'est pas si évidente que certains le prétendent.

Plusieurs économistes, sans aller jusqu'à endosser chacune des phrases de nos déclarations, se sont dits profondément d'accord avec le contenu des messages sur le chômage et la crise. Tout le monde ne voit pas les réalités sociales du même point de vue, c'est normal; mais ce n'est pas de la naïveté que de scruter les rapports sociaux du point de vue des pauvres et des marginaux.

L'Église et l'État

Entendons-nous bien. Rappeler des principes d'ordre éthique, souligner l'urgence des besoins et des droits des membres les plus faibles de notre société, appeler les chrétiens à prendre leurs responsabilités dans la cité humaine et à passer "de la parole aux actes", ce n'est pas la même chose qu'énoncer, encore moins imposer, des politiques socio-économiques ou des recettes administratives. Cela ne porte pas atteinte à l'autonomie des gouvernements.

Mes collègues et moi sommes très heureux de la séparation de l'Église et de l'État et nous ne songeons pas à la remettre en question, ne serait-ce que parce que ce régime accorde à l'Église une profonde liberté. Sans la séparation de l'Église et de l'État, nous serions acculés au lobbying, nous serions obligés de gagner la faveur des partis au pouvoir. La séparation permet à l'Église d'être un corps social libre et de remplir sa propre mission de service.

S'engager dans un parti ou dans un mouvement politique est un bon moyen de promouvoir la justice. Mais ce n'est pas à ce niveau que se situent l'action et l'enseignement des évêques, leur souci effectif du bien de l'ensemble de la cité. Si les évêques adoptaient des positions partisans, ce n'est pas tant devant la société que devant les communautés chrétiennes qu'ils perdraient de la crédibilité, car ils se trouveraient en opposition à

des chrétiens qui ont fait une option politique légitime.

Et si vous relisez bien les textes des évêques, vous remarquerez qu'ils commencent par affirmer leurs principes — la gestion responsable des biens et la justice sociale — et qu'ensuite seulement, pour ne pas rester dans l'éther des principes, ils proposent des applications, non pas comme des solutions imposées d'autorité, mais comme des illustrations, des conséquences plausibles de ces principes.

La justice dans l'Église

On ne peut pas avoir une pratique chrétienne de justice sociale tournée exclusivement vers la société profane, comme si l'Église était déjà le Royaume, comme si elle constituait déjà un monde d'égalité parfaite, de réciprocité, de partage. L'Église aussi doit se transformer. La coresponsabilité, la participation des laïcs, la place des femmes, le statut des agents de pastorale témoignent de ce processus.

Et, de fait, l'enseignement proclamé par les évêques, depuis quelques années, est le fruit d'un partage de responsabilités, qui est voulu même s'il n'est pas toujours explicité dans les documents. Ces documents sont préparés par des groupes de travail; en général, ils font suite à des consultations menées avec des spécialistes en sciences humaines.

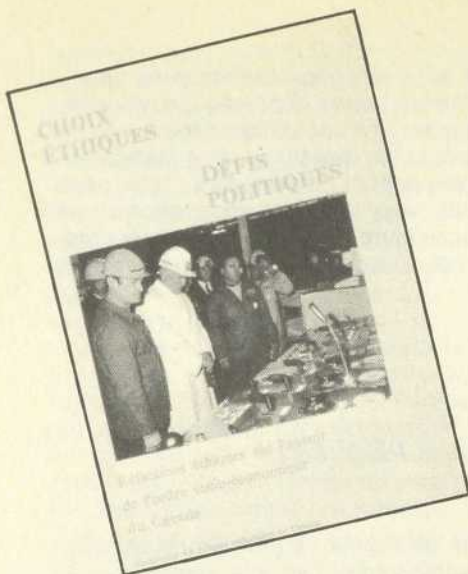
Mais ce partage des responsabilités continue au niveau de la réception du texte. Les ministres dans l'Église — et je ne parle pas des clercs, je parle des ministres car il me semble que le binôme ministre-communauté est plus fécond, plus égalitaire, que la réalité dialectique prêtres-laïcs — sont là pour présenter les principes et proposer certains éléments d'analyse.

Il revient cependant aux baptisés, aux membres de la communauté, de choisir les modèles historiques, de faire les choix politiques correspondant à leur option par le service réel des pauvres. Au fond, nous sommes des gestionnaires responsables quand le monde est effectivement changé, humanisé, achevé selon les valeurs de l'Évangile. De même, quand, dans une société dont l'éthique est basée sur la domination et sur la puissance, on fait ce passage, en Église, dans la paroisse, dans une communauté humaine locale ou dans la société, d'arriver à vivre une morale qui est faite de solidarité et de partage.

En somme, pour nous qui avons travaillé aux déclarations des évêques dans le domaine social, le règne de Dieu est annoncé non seulement quand la communauté se réunit pour célébrer mais lorsque, effectivement, dans le monde, l'homme est libéré de ce qui l'écrase et en particulier de l'argent et de tous les pouvoirs oppresseurs. Le règne de Dieu est annoncé lorsque le pouvoir et l'autorité se font service. Et enfin lorsque le pardon — puisque nous sommes dans un monde de pécheurs, de gens qui se blessent — et le partage deviennent des modes de vivre et d'exister.

Le 9 avril 1984





CHOIX ÉTHIQUES ET DÉFIS POLITIQUES

En décembre dernier, les représentants de la Conférence des évêques catholiques du Canada présentaient sous forme de mémoire des "réflexions éthiques sur l'avenir de l'ordre socio-économique du Canada" à la commission Macdonald (Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada). C'était l'occasion de confirmer en les précisant certains aspects des "Jalons d'éthique sur la crise économique actuelle" qui avaient secoué l'opinion publique au début de 1983. Voici quelques extraits de ce mémoire; le texte complet a été publié par le Service des éditions de la CECC¹. Sauf pour les titres des trois grandes parties du mémoire, les sous-titres sont de la rédaction de *Relations*.

La question fondamentale

Suivant le schéma de votre enquête, nous avons divisé notre présentation en trois parties. Dans la première partie, nous essaierons de préciser dans quelle perspective nous considérons l'ordre socio-économique. Dans la deuxième partie, nous identifierons quelques-uns des "problèmes" majeurs que présente notre ordre socio-économique à la lumière de notre perspective morale. Dans la troisième partie, nous tenterons d'esquisser quelques-uns des "défis" fondamentaux auxquels devra faire face l'économie du Canada dans les années à venir. En fin de compte, la question fondamentale est de savoir quel genre de société et de peuple nous voulons devenir. Soulignons que notre intention n'est pas de poser des jugements moraux de façon dogmatique ou autoritaire. Les principes moraux sont en soi universellement valides, mais leur application dans des situations concrètes permet diverses options. Notre but principal est de stimuler le débat public de certaines questions morales importantes touchant le développement futur de notre économie et de notre société.

1. LA PERSPECTIVE

En tant qu'évêques, nous ne prétendons pas au titre d'experts techniques en matière d'économie. Notre rôle est d'abord l'éducation morale de la société. Sous cet angle, nous essayons d'examiner les réalités économiques et sociales à la lumière du message évangélique de Jésus Christ et de refléter sa sollicitude pour les pauvres, les marginaux et les opprimés. Ainsi, nous croyons qu'il y a des questions morales fondamentales que l'on doit se poser quant aux valeurs et aux priorités qui sous-tendent l'ordre socio-économique du pays. Nous avons donc la responsabilité de stimuler les réflexions éthiques sur les valeurs, priorités et structures du système socio-économique du pays.

Au cours des dernières années, nous nous sommes mis à l'oeuvre résolument. Nous avons appris, cependant, que cette tâche n'est pas toujours facile. En effet, la morale et l'économie sont devenues des disciplines distinctes dans l'évolution historique du capitalisme libéral. L'accent mis depuis un siècle ou plus sur une approche économiste et méca-

niste a vidé l'économie, en tant que discipline, de son contenu moral. Par conséquent, les commentaires d'ordre éthique relatifs à l'économie sont presque totalement exclus des débats.

La présence du travail sur le capital

L'Église catholique romaine, grâce à près d'un siècle d'enseignement social, a toujours soutenu qu'il y a un ordre moral à maintenir dans l'organisation de l'économie. Cette perspective est évidente, par exemple, dans les écrits du pape Jean-Paul II. Selon l'enseignement social catholique, la valeur et la dignité de la personne humaine sont le pivot d'une économie fondée sur la justice. Ceci sous-entend que tous les membres d'une société donnée devraient avoir un accès équivalent aux biens produits

1. 90, avenue Parent Ottawa (Ontario) K1N 7B1; agréablement présentée et illustrée, la brochure de 24 pages grand format se vend 2,60\$.

par l'économie et le loisir de s'en servir. Dans un tel contexte, les travailleurs(es) doivent devenir les agents de leur propre histoire. Par leur lauréat, ils(elles) deviennent le sujet et non l'objet de la production. À leur tour, le capital et la technologie deviennent les instruments de la production. Il s'ensuit donc que les humains en général, et le travail humain en particulier, ont préséance sur le capital et la technologie dans tout ordre économique fondé sur la justice.

Développement intégral

Le but premier d'une économie doit marquer les modèles de développement. Dans cette perspective, on ne peut limiter les modèles de développement à la seule croissance économique. Pour être authentique, le développement doit être intégral, il doit combler les besoins sociaux, économiques, culturels et spirituels de toute la personne. Le développement intégral comprend donc les dimensions personnelles et communautaires de l'existence. Bien sûr, la croissance économique demeure une dimension importante du développement économique d'une société ou d'une communauté. Toutefois, les stratégies économiques axées sur la croissance induite des profits, de la consommation, de la technologie et ce, dans le but de maintenir le pouvoir et la domination, constituent des modèles faussés de développement que l'on doit rejeter.

2. LES PROBLÈMES

Dans nos plus récentes déclarations, nous avons souligné que la récession économique actuelle n'est que le symptôme d'une crise structurelle plus profonde au sein du système capitaliste international. Comme l'a noté le pape Jean-Paul II, les sociétés industrialisées passent d'une étape de bienveillance relative à une forme de capitalisme plus rigide, ce qui augure mal pour l'avenir. Comme nous le verrons, ces changements révèlent une crise morale que l'on se doit d'examiner de plus près.

Capital transnational et technologie

Comme l'ont noté plusieurs observateurs, la structure du capital et de la technologie passe présentement par une période de changements fondamentaux. Ces changements auront des répercussions profondes sur notre société. Aujourd'hui les multinationales et les banques peuvent transférer le capital d'un pays à un autre ou d'une région à une autre afin de profiter d'une main-d'œuvre moins dispendieuse, de taux d'imposition plus bas et d'exigences moins rigides quant à la protection de l'environnement. Les multinationales peuvent donc déménager rapidement leurs opérations n'importe où dans le monde, contournant ainsi et les demandes des travailleurs(es) et les syndicats ouvriers. En même temps, l'arrivée de l'automatisation et des ordinateurs dans le processus de production fait que le travail humain est rapidement en voie d'être remplacé par des machines sur la chaîne de montage et dans les centres administratifs. Résultat: l'usine sans travailleurs et le bureau automatisé pourraient bien devenir les caractéristiques les plus importantes de la nouvelle ère industrielle. Tout ceci semble présager une période de crise sociale où le chômage deviendra permanent ou structurel.

En effet, le capital est devenu pleinement multinational tandis que la technologie s'est irrémédiablement liée au capital. Et les deux sont concentrés dans des centres de pouvoir de moins en moins nombreux. Ces changements structurels ont créé un nouvel environnement économique mondial. Ainsi la circulation internationale des capitaux a ramené chez les gouvernements une attitude de laissez-faire alors que les multinationales se livrent une vive concurrence pour s'accaparer les occasions d'investissements profitables. La nouvelle rationalisation technologique de la production a modifié, pour sa part, de façon dramatique la distribution des tâches entre les pays et au sein des pays. À leur tour, ces nouvelles conditions économiques ont servi à accroître les tensions internationales — entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud — contribuant ainsi à l'escalade de la course aux armes nucléaires et à la militarisation croissante des économies nationales. Le tiers monde en est particulièrement affecté.

SOCABI

AU SERVICE DE L'ÉVANGÉLISATION!

Voici le thème de la 9e campagne annuelle de financement de SOCABI (Société catholique de la Bible), qui se tient sous la présidence d'honneur de soeur Pauline Cantin, présidente de la Conférence religieuse canadienne.

Notre objectif: 125 000\$.

- SOCABI, un projet d'Église
- SOCABI, au service d'une évangélisation signifiante (sessions, rencontres, retraites, Week-end biblique)
- SOCABI, une production de matériel biblique simple et accessible à tous (journal PARABOLE, carnets et cahiers bibliques, cours par correspondance, jeu biblique, etc.)

SOCABI a besoin du soutien des chrétiens et chrétiennes de tous les milieux pour continuer sa mission d'évangélisation.

Faites donc parvenir votre contribution à:

SOCABI
212, boul. St-Joseph ouest
Montréal, Québec
H2T 2P8

Un reçu sera remis à tout donateur d'un montant de 10\$ ou plus. (No d'enregistrement 0353136-47-08, Permis de la ville de Montréal 016120.)

Restructurer l'économie

Dans ce nouveau contexte international, les États tels le Canada (et ses provinces) se voient dans l'obligation de restructurer leur économie pour affronter le "dur nouveau monde de la concurrence". En effet, compte tenu des problèmes structurels de son économie, le haut niveau d'investissement étranger et sa dépendance économique à l'égard des États-Unis, le Canada se trouve dans une position plutôt vulnérable. À court terme, les gouvernements fédéral et provinciaux essaient de raviver la rentabilité et la concurrence de certaines industries et de créer un climat beaucoup plus favorable à l'investissement privé. À long terme, les deux piliers de gouvernement essaient de restructurer l'économie canadienne en vue de la haute technologie informatisée des années 90, et c'est le secteur privé qui à leurs yeux devra donner l'élan au développement économique. De plus, afin de faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux, la stratégie des années 80 vise à équiper l'industrie canadienne d'un nouvel outillage technologique, à créer de nouveaux genres d'industries à haute technologie, à mettre en branle de nombreux méga-projets et à éliminer progressivement plusieurs industries à haute teneur en main-d'œuvre. Dans ces nouvelles conditions, le capital et la technologie reprennent leur rôle de principes dominants dans la mise en place de notre nouvel ordre socio-économique. Ces changements structurels auront à leur tour de profondes conséquences au niveau social. Dans la perspective présentée plus haut (dans la première partie), notre société semble en proie à une crise morale qui va s'accroissant.

Et le progrès ?

Il faut bien comprendre que nous ne prenons pas position contre le progrès ou la technologie en soi. Au contraire, les progrès réalisés dans le développement du capital et de la technologie pourraient servir à faciliter le développement des gens ici au Canada et à travers le monde. Les questions clés demeurent toutefois: Qui contrôle ces instruments? Et

comment s'en servira-t-on? Si les communautés et les travailleurs ne parviennent pas à contrôler de façon efficace le capital et la technologie, ces derniers auront tendance à devenir des "forces destructrices" plutôt que des "instruments constructifs" du développement économique. Dans ces circonstances, la personne humaine devient de plus en plus désuète, étant la victime d'une puissance économique impersonnelle.

C'est là le problème central de notre époque. Il s'agit d'abord et avant tout d'un problème d'ordre moral ou éthique provenant de la structure même de notre économie et de notre société.

3. LES DÉFIS

Le défi qui se dresse devant nous est donc de chercher d'autres visions et modèles en vue du développement futur de notre système socio-économique dans le contexte d'une nouvelle ère industrielle. Ainsi que nous l'avons souligné plus haut, la contradiction sociale fondamentale de notre temps est la domination structurelle du capital et de la technologie aux dépens du peuple, du travail et des communautés. Il faut rien de moins qu'un revirement complet de ces rapports structurels. En d'autres mots, il faut trouver le moyen d'assurer que les humains exercent un contrôle plus réel sur le capital et la technologie afin d'en faire des instruments constructifs de la création, servant les besoins fondamentaux des individus et des communautés. À cette fin, il faut déployer des efforts pour stimuler l'imagination sociale, élaborer d'autres visions et modèles économiques.

Blocages culturels et sociaux

Il y a, bien sûr, des blocages inhérents à notre culture et notre société qui restreignent le libre cours de l'imagination sociale. Le fait, par exemple, que l'on ait à choisir entre deux systèmes, soit le capitalisme ou le communisme, tend à étouffer l'ima-

gination sociale. Les forces dominantes du capital et de la technologie à l'échelle internationale dictent elles aussi pour une large part ce qui est souhaitable et réalisable, limitant ainsi la faculté des nations et des peuples de développer des options viables. L'imagination sociale est aussi gênée par le genre de raisonnement technique qui prévaut aujourd'hui dans notre culture. C'est le genre de raisonnement qui évite les questions fondamentales en réduisant tout à une connaissance factuelle et quantifiable en se servant d'un procédé technique qui se limite à l'examen des buts et des moyens. Enfin, les éternels problèmes causés par l'égoïsme personnel, l'individualisme possessif, et la poursuite d'un égo-centrisme borné et la cupidité collective font que certaines personnes ne peuvent pas développer une imagination sociale créatrice.

Il est de toute première importance que les gens trouvent le moyen d'abandonner ces façons courantes d'envisager les choses et développent de nouvelles façons d'aborder les problèmes sociaux et économiques.

Planification économique

Comment peut-on créer des formes plus collégiales et efficaces de planification économique en vue du développement futur de notre société? À notre avis, il faudra probablement concevoir une nouvelle façon d'entreprendre la planification centralisée et décentralisée. La nouvelle puissance transnationale représentée par le mariage du capital et de la technologie oblige les États à recourir à une planification centralisée afin de favoriser le bien commun dans le respect des principes moraux fondamentaux. Il faudra peut-être à cet effet nationaliser certains secteurs clés de l'économie canadienne. Toutefois, l'expérience a démontré que la nationalisation en soi ne peut assurer la participation populaire à la planification économique. Il faudra donc envisager des formes décentralisées de planification et de la prise de décision afin d'assurer la participation des travailleurs(les), des pauvres et des marginaux. Que peut-on faire afin de développer cette façon d'envisager la planification économique dans ce pays?

JEAN-PAUL II, LE PROFIT ET LE CHÔMAGE

par Irénée Desrochers

On nous dit que nous sommes sortis de la crise, statistiquement, depuis que le PNB est remonté au niveau qu'il avait atteint avant la récession de 1982-83. Et pourtant, une "calamité sociale" demeure: la situation d'un million et demi de chômeurs officiels, de près de deux millions de chômeurs en fait. Par ailleurs, les experts soulignent que la reprise est fragile et qu'une nouvelle crise reste fort possible. Et de toute façon, l'implantation d'une nouvelle technologie entretient la menace d'un chômage élevé et constant; pour combien de temps encore?

Dans une interview diffusée par Radio-Québec, le 17 avril dernier, Mgr Adolphe Proulx, évêque de Gatineau-Hull, se disait convaincu que le pape parlera de cette question au cours de son voyage au Canada, en septembre prochain. On peut prévoir que ce sera à Toronto, le 15 septembre, quand Jean-Paul II traitera des problèmes que la technologie pose aux travailleurs.

Lorsque dans ses voyages Jean-Paul II aborde ce genre de questions, il a l'habitude de renvoyer ses auditeurs à sa grande encyclique sur le travail, *Laborem exercens*; c'est qu'il a pu y développer sa pensée beaucoup plus longuement qu'il ne peut se permettre de le faire dans de brefs exposés devant des foules nombreuses.

Or, il faut l'admettre, même si en passant on mentionne souvent le titre de cette encyclique, même si on s'y réfère assez fréquemment, ils sont très peu nombreux ceux qui peuvent affirmer en avoir vraiment lu le texte intégral; encore moins l'avoir étudié. Il s'agit pourtant d'un document fondamental pour bien saisir la pensée sociale du pape actuel. Or, c'est un fait, l'enseignement de Jean-Paul II sur le travail est assez peu connu.

Pour mieux saisir les implications de ce que dira Jean-Paul II, en septembre, sur le travail et l'emploi dans la nouvelle société technologique, relisons certains passa-

ges de son encyclique *Laborem exercens*; en particulier, sous l'angle de la relation profit-plein emploi, qui soulève chez nous un problème majeur de politique économique.

Le droit des travailleurs au plein emploi

Jean-Paul II replace l'ensemble des droits qui découlent du travail dans le contexte plus large de l'ensemble des droits fondamentaux de la personne humaine.

La notion de "respect" est soulignée avec force dans le chapitre qu'il consacre aux "Droits des travailleurs". Le "plein" respect des droits des travailleurs constitue la condition fondamentale de la paix sociale. Leur violation doit être stigmatisée et elle suscitera, il en est convaincu, "une juste réaction sociale": elle devrait entraîner "une prise de conscience plus nette et plus engagée", car le plein respect des droits constitue l'élément clé de l'ordre exigé par l'éthique sociale.

Lorsqu'il énumère tout un ensemble de droits inaliénables du travailleur, comme le droit au juste salaire, le droit à des prestations sociales, à la sécurité, à la syndicalisation, c'est le droit au travail qu'il aborde en tout premier lieu. "On doit porter son attention avant tout, dit-il, sur un problème fondamental. Il s'agit de la question d'avoir un travail ou, en d'autres termes, du problème qui consiste à trouver un emploi adapté à tous les sujets qui en seront capables" (p. 69)¹.

Jean-Paul II entend remonter au fondement de ce droit au travail; c'est pourquoi il invoque un droit d'ordre éthique, qui existe toujours et que les travailleurs possèdent pleinement comme un droit en soi, un droit "objectif", même s'il ne leur est pas reconnu en pratique, dans la vie sociale et économique. Car au plan du droit positif, il n'existe que très peu de textes de loi en matière de "droit au travail". Et d'ailleurs lorsqu'il en existe, ils ne gardent qu'une valeur toute relative et limitée².

Le pape a bien conscience que, pour instaurer une politique du travail capable de résoudre le problème de

1. Les chiffres inscrits entre parenthèses renvoient aux pages de l'édition officielle de l'encyclique *Laborem exercens*, telle que reproduite dans la collection "L'Église aux quatre vents" des Éditions Fides.

2. Sur la question du droit "constitutionnel" à l'emploi, voir "Une marche populaire pour l'emploi", *Relations*, mai 1983, p. 121; voir aussi Friedhelm Hengsbach, "Le droit au travail dans la pensée de l'Église", *Concilium* 180 (1982), p. 82-83 ("Formulations juridiques techniques").

"Dans le concept d'employeur indirect entrent les personnes, les institutions de divers types, comme aussi les conventions collectives de travail et les principes de comportement, qui, établis par ces personnes et institutions, déterminent tout le système socio-économique ou en découlent. Le concept d'employeur indirect se réfère ainsi à des éléments nombreux et variés. La responsabilité de l'employeur indirect est différente de celle de l'employeur direct — comme les termes eux-mêmes l'indiquent: la responsabilité est moins directe — mais elle demeure une véritable responsabilité: l'employeur indirect détermine substantiellement l'un ou l'autre aspect du rapport de travail et conditionne ainsi le comportement de l'employeur direct lorsque ce dernier détermine concrètement le contrat et les rapports de travail. Une constatation de ce genre n'a pas pour but de décharger ce dernier de sa responsabilité qui lui appartient en propre, mais seulement d'attirer l'attention sur l'imbrication des conditionnements qui influent sur son comportement. Lorsqu'il s'agit d'instaurer une politique du travail correcte du point de vue éthique, il est nécessaire d'avoir tous ces conditionnements devant les yeux. Et cette politique est correcte lorsque les droits objectifs du travailleurs sont pleinement respectés."

Jean-Paul II, Laborem exercens, p. 66.

l'emploi et "correcte" du point de vue éthique, il est nécessaire de prendre en considération les conditionnements qui influent sur le comportement de l'employeur. Mais il n'en affirme pas moins que la "politique" du travail ne peut être correcte que lorsque "les droits objectifs" du travailleur sont pleinement respectés.

Il soutient que la conception éthique de l'emploi, qui doit sous-tendre une "juste" politique du travail, respecte le droit inaliénable de tous les hommes. Elle doit répondre au problème qui consiste à trouver un emploi adapté à "tous" les sujets qui en sont capables. Pour lui, une politique de l'emploi doit être, en conséquence, une politique de plein emploi. "Le contraire d'une situation juste et correcte dans ce domaine est le chômage, c'est-à-dire le manque d'emploi pour les sujets capables de travailler" (p. 69).

Ce "droit au travail", a-t-il expliqué à un auditoire d'employeurs et de travailleurs à Barcelone, est un besoin premier, et non un privilège. "L'État ne peut se résigner" à supporter un chômage élevé et chronique: la création de nouveaux emplois doit constituer "une priorité tant économique que politique" (Jean-Paul II, "Ren-

contre avec le monde du travail à Barcelone le 7 novembre 1982", *La Documentation catholique*, 7 décembre 1982, p. 1119-1122).

Quelque chose qui ne va pas

On se souviendra de la levée de boucliers qu'ont provoquée les évêques canadiens en janvier 1983, lorsqu'ils ont énoncé cette même priorité. Très clairement et courageusement ils avaient affirmé: "Premièrement, il faut que le chômage, et non l'inflation, soit reconnu comme le problème numéro un de la crise actuelle" (*Jalons d'éthique*).

Jean-Paul II considère comme un "fait déconcertant" l'existence de foules de chômeurs; c'est pour lui "une véritable calamité sociale". Sans entreprendre l'analyse théorique d'un technicien de la science économique, il tire la conclusion que "sans aucun doute — pour ce qui concerne l'organisation du travail et de l'emploi — il y a quelque chose qui ne va pas, et cela précisément sur les points les plus critiques et les plus importants au point de vue social" (p. 73).

Cette formule, "il y a quelque chose qui ne va pas", est celle d'un homme à la fois prudent et ferme. Il laisse aux spécialistes de la science économique le soin de trouver exactement comment, à leur niveau, on explique les causes de ce qui ne va pas. Pour sa part, c'est en tant que spécialiste de *l'éthique sociale* qu'il compte expliquer ce "quelque chose qui ne va pas". Et comme il estime qu'il y a un lien entre l'éthique sociale et la politique économique concrète, il veut contribuer à "orienter" les changements nécessaires à un authentique progrès et aider les experts concernés à mieux défendre des politiques de plein emploi en leur suggérant des présupposés ou "prémises" solidement fondés.

Pour lui, le problème du plein emploi, bien qu'il soit un problème économique, n'est pas un problème "purement économique"; c'est qu'il y voit avant tout la conséquence d'un désordre moral. Mais comment expliquer ce désordre et quelle est sa relation à l'économie?

Employeur direct et employeur indirect

Pour affronter le problème du chômage, Jean-Paul II propose de réfléchir avant tout sur le rapport entre l'employeur et le travailleur. Il ne suffit pas de constater comment les choses se passent de fait dans l'organisation réelle du travail; il faut se demander comment les rapports employeur-travailleur devraient s'établir pour être justes. Mais pour tenir compte des structures complexes de la société d'aujourd'hui, il fait appel à un concept de base: la distinction entre employeur direct et employeur indirect.

L'employeur "direct" est celui auquel nous pensons tout de suite. C'est la personne ou l'institution avec les-

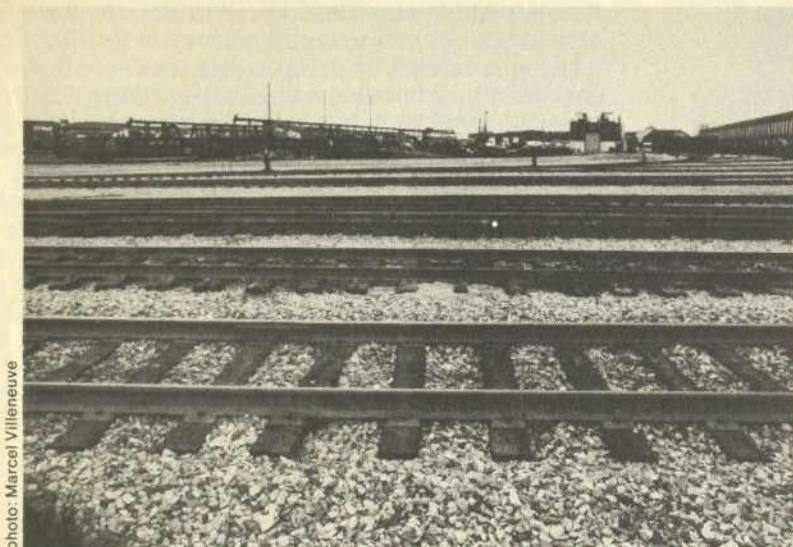


photo: Marcel Villeneuve

Capable de prodigieuses prouesses scientifiques et techniques, l'humanité doit trouver des solutions justes et efficaces au problème essentiellement humain qu'est celui de l'emploi.

quelles le travailleur conclut directement le contrat de travail.

Plusieurs s'étonneront de constater que Jean-Paul II ne parle à peu près pas de cet employeur direct. Il accorde presque toute son attention à "l'employeur indirect". Qui est donc cet employeur indirect?

Il est important de bien cerner cette notion, pour apprécier la portée des conséquences pratiques que Jean-Paul II tirera de son analyse.

Pour le pape, le terme d'employeur indirect désigne de nombreux facteurs qui, outre l'employeur direct, influencent la manière dont se forment le contrat de travail et, par voie de conséquence, des rapports socio-économiques plus ou moins justes. Le concept d'employeur indirect se réfère ainsi à des éléments nombreux et variés, qui "conditionnent" le comportement de l'employeur direct.

Ces conditionnements sont étroitement imbriqués, de sorte qu'ils forment un "système" de conditionnements. "Dans ce concept d'employeur indirect entrent les personnes, les institutions de divers types, comme aussi les conventions collectives de travail et les principes de comportement, qui, établis par ces personnes et institutions, déterminent tout le système socio-économique ou en découlent" (p. 65).

Ces facteurs sont tellement nombreux et leur imbrication tellement complexe qu'il n'est pas possible de les énumérer tous. Jean-Paul II mentionne les "organismes du pouvoir public" et des "organismes sociaux".

Dans ce cadre "extrêmement étendu et complexe", Jean-Paul II inclut sans doute les échanges internationaux (importations et exportations), le rôle d'institutions internationales telles que l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'influence des sociétés multinationales qui contrôlent des moyens de production sur une très grande échelle, de même que les tensions qui se font sentir sur l'axe NORD-SUD. Mais on ne sera pas surpris de le voir chercher une formule qui lui permettrait de faire la synthèse de ce vaste ensemble d'institutions tant nationales qu'internationales.

Remarquons d'abord qu'il inclut dans sa liste les "principes" qui sont à la source des comportements. Un spécialiste en éthique sociale leur attribue naturellement une fonction déterminante. Mais cela lui permet aussi d'appliquer à l'employeur indirect la réflexion qu'il a dé-

veloppée dans l'ensemble de son encyclique.

Ce sont ces "principes" qui, pour Jean-Paul II, ont la plus haute importance, car ils *déterminent*, comme il le dit, tout le *système socio-économique* ou ils en *découlent*. D'autres parleraient peut-être de philosophie sociale ou même de philosophie économique, de philosophie d'un code de travail, de courants de pensée ou d'idéologies. Lui parle de "principes". Ces principes se situent au point de jonction entre la science économique prise globalement et l'éthique sociale, ils influencent donc ce qu'on pourrait appeler l'économie politique.

Bien situé dans ce réseau complexe d'institutions, de disciplines scientifiques et de principes éthiques, "le concept d'employeur indirect peut être appliqué à chaque société particulière, et avant tout à l'État" (p. 66). L'employeur indirect, c'est donc la société globale, à condition de reconnaître le rôle particulier joué par l'État dans la société.

Une analyse de ce genre n'a pas pour but de décharger l'employeur direct de la responsabilité qui lui revient en propre, mais plutôt d'attirer l'attention sur la responsabilité de l'employeur indirect. Cette dernière, bien qu'elle soit différente de celle de l'employeur direct, n'en demeure pas moins pour Jean-Paul II une "véritable" responsabilité. Elle est même primordiale, car c'est elle qui détermine substantiellement les rapports de travail en affectant l'ensemble du système socio-économique.

En somme, avant d'indiquer ce qu'il faut faire pour résoudre le problème du chômage, Jean-Paul II a tenu à bien préciser qu'il prend en considération "l'ensemble des instances" qui, au niveau national et international, sont responsables de la politique du travail, donc de la politique du plein emploi et de la lutte au chômage.

Un critère adéquat

Demandez à des économistes de diverses écoles de pensée d'expliquer l'origine du chômage actuel, et vous en entendrez de toutes sortes. Une bonne partie de leurs

"Pour faire face au danger du chômage et assurer un travail à chacun, les instances qui ont été définies ici comme employeur indirect doivent pourvoir à une planification globale qui soit en fonction de ce chantier de travail différencié au sein duquel se forme la vie non seulement économique mais aussi culturelle d'une société donnée; elles doivent faire attention, en outre, à l'organisation correcte et rationnelle du travail dans ce chantier. Ce souci global pèse en définitive sur l'État mais il ne peut signifier une centralisation opérée unilatéralement par les pouvoirs publics. Il s'agit au contraire d'une coordination juste et rationnelle dans le cadre de laquelle doit être garantie l'initiative des personnes, des groupes libres, des centres et des ensembles de travail locaux, en tenant compte de ce qui a déjà été dit ci-dessus au sujet du caractère subjectif du travail humain."

Jean-Paul II, *Laborem exercens*, p. 70.

divergences remontent sans doute à leurs points de départ, à leurs "prémises". Jean-Paul II, en tant que spécialiste de l'éthique sociale, intervient précisément à ce niveau. À ceux qui s'intéressent à l'économie politique, il propose de réexaminer les premiers postulats de leur science. Un tel exercice n'est pas sans entraîner de très sérieuses conséquences.

Quand les instances responsables qui structurent la société et l'État doivent jauger des décisions d'ordre économique susceptibles de se répercuter sur la situation de l'emploi, il leur faut un "critère" pour établir si ces décisions sont correctes.

Ce critère "adéquat et fondamental" de la formation de l'économie relève de l'éthique sociale. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas traduire en termes proprement techniques et économiques la situation de plein emploi et de prospérité qu'il définit. Des économistes parleront alors probablement d'une situation d'équilibre permettant de favoriser l'objectif ainsi décrit: à eux de décrire cet objectif dans le langage technique qui est le leur.

C'est la prise en considération du droit objectif des travailleurs au plein emploi qui doit constituer ce critère premier, adéquat et fondamental. En d'autres termes, la mise en oeuvre des droits des travailleurs ne peut pas être réduite à une simple "conséquence" des systèmes économiques. Comme "prémisse", elle doit présider, dès le point de départ, aux raisonnements et aux calculs; elle n'est pas une "résultante" qu'on finirait par cueillir en queue de raisonnements.

Si, au contraire, les systèmes économiques fonctionnent en ayant pour premier critère la poursuite du "profit maximum" et s'ils amènent l'employeur direct à viser par priorité le profit le plus élevé possible, "s'il veut lui-même

tirer le profit le plus élevé possible" (p. 67), il n'y a plus alors de critère adéquat et fondamental (p. 68).

Non que tout profit, en lui-même, soit nécessairement un élément perturbateur; et le fait que Jean-Paul II propose qu'on étudie la possibilité de faire participer le travail au profit du capital le démontre. Ce qui est en cause, c'est bien plutôt la relation anormale du profit visé avec une économie qui sacrifie dans les faits le plein emploi. C'est la démesure, la disproportion du profit visé, qui se répercute négativement sur le plein emploi.

Le pape condamne la poursuite du profit "le plus élevé possible" au détriment du plein emploi, parce qu'elle prend alors, du moins en pratique, un caractère sacré d'absolue priorité par rapport au plein emploi. L'éthique sociale désacralise cette prétention du capital; ce profit-là est indu.

La hiérarchie des valeurs

Rappelons que même si Jean-Paul II parle de la relation profit-plein emploi, il ne fait pas alors une analyse de nature strictement scientifique, au sens où des experts de la science économique peuvent en conduire une, car il prend soin lui-même d'affirmer que son exposé "n'est pas un bref traité d'économie ou de politique" (p. 74). Il reste toujours à l'intérieur de l'éthique sociale, sans perdre de vue, cependant, les répercussions de l'éthique sur la vie sociale concrète. Il s'attache à l'ordre des priorités dans une "véritable hiérarchie des valeurs" (p. 25): au plan moral, c'est le principe de la priorité du "travail" par rapport au "capital" qui est en cause (p. 44).

Il faut, dit-il, répéter encore une fois le principe fondamental: la hiérarchie des valeurs, le sens profond du travail exigent que le capital soit au service du travail et non le travail au service du capital. (p. 90).

Pour Jean-Paul II, cette vision qui est la sienne est une vision "humaniste" (p. 50).

La façon dont il parle des sociétés multinationales montre comment il comprend ce qu'il appelle le "principe du plus grand profit". Il constate le déséquilibre engendré par le fait que les multinationales "imposent" les prix "les plus élevés possible" pour leurs produits, parce qu'elles veulent tirer le profit "le plus élevé possible", c'est-à-dire sans d'abord prendre vraiment en considération l'effet sur le droit objectif des travailleurs au plein emploi. Si le niveau de profit visé entre en conflit avec la poursuite du plein emploi et si on "impose" quand même les prix susceptibles de produire ce profit visé, alors on accepte, du moins en pratique, que l'objectif du plein emploi lui soit sacrifié. C'est bien ce qu'entend dénoncer le pape quand il dit qu'un groupe d'entrepreneurs est "guidé par le principe du plus grand profit" (p. 42, 67-68).

D'ailleurs, pour Jean-Paul II, il n'est pas nécessaire qu'un profit excessif soit de fait réalisé pour qu'il exerce une influence négative sur le plein emploi. Car un profit excessif, même s'il n'est pas effectivement obtenu, même s'il est simplement visé, peut entraîner des décisions économiques qui affectent défavorablement l'emploi.

C'est qu'il faut tenir compte du poids du système lui-même: les agents économiques les plus puissants peuvent "imposer" leurs prix, ou essayer de le faire, et ils ont le pouvoir de déclencher un mouvement d'entraînement; mais même les concurrents moins puissants, ceux qui sont simplement poussés à suivre le mouvement ou qui y sont contraints pour rester dans la course, peuvent également influencer considérablement la dimension que prendra le chômage.

Pour être "adéquat et fondamental", le critère de l'opération juste de toute l'économie doit donc répondre en priorité à l'intérêt du "monde du travail" qui exige le plein emploi; et cette situation favorable à l'ensemble de la population active pourra répondre en même temps à l'intérêt économique du "monde du capital" qui, lui, vise un profit, mais dans la mesure seulement où, entre autres exigences, le profit visé est conciliable avec le plein emploi. En d'autres termes, ce profit, pour être légitime selon l'éthique sociale, devra être mesuré, et au besoin limité, par le critère premier qu'est le plein emploi.

On le voit, le problème qui se pose ici est celui des "prémises", théoriques ou simplement pratiques, qui doivent présider aux décisions concernant la politique économique. Si les prémisses qui concernent le travail humain et le plein emploi sont "uniquement" ou "exclusivement" économiques, on tombe alors dans une erreur, une erreur que Jean-Paul II appelle "l'économisme" (p. 51).

Un dépassement radical

Comme tel, le phénomène de l'accélération des changements technologiques, que mentionne d'ailleurs Jean-Paul II dans son encyclique sur le travail et qu'il doit aborder plus longuement à Toronto, le 15 septembre prochain, n'est pas la cause première, fondamentale, de l'erreur de l'économisme. La nouvelle technologie est plutôt une occasion qui oblige le monde des entrepreneurs à se demander s'il doit se laisser guider d'abord par "le principe du plus grand profit". Elle est le contexte d'un nouveau choix éthique.

Jean-Paul II appelle en effet à un "dépassement radical" du système actuel. On ne voit pas d'autre possibilité de dépassement, dit-il, que d'effectuer "des changements adéquats" qui permettraient de rétablir dans la société la priorité du droit des travailleurs au plein emploi (p. 53).

À cette fin, les instances qui ont été définies comme l'employeur indirect doivent, entre autres mesures, pourvoir à une "planification globale" ordonnée à la réalisation d'une politique de plein emploi (p. 70). La planification globale dont parle Jean-Paul II doit s'inspirer des principes de l'éthique sociale, qui assurent rationnellement et correctement un climat d'initiative et de liberté, mais aussi, nécessairement, un engagement de solidarité. Que les agents économiques se situent du côté du ca-

3. Allocution de Jean-Paul II lors de sa visite à l'Organisation internationale du Travail, à Genève, le 15 juin 1982; *La Documentation catholique*, 4 juillet 1982, p. 649-650.

DEPUIS PLUS DE 40 ANS
UN MAGAZINE CHRÉTIEN
ENGAGÉ
D'ANALYSE ET DE RÉFLEXION
SUR L'ACTUALITÉ
SOCIALE ET RELIGIEUSE

relations
LETTRE À GEORGE ORWELL
GUERRE DE LANGUE AU MANITOBA

relations
LA FIN DU LAO

relations
DE LA GRANDE VISITE...

relations
LE DROIT DE VOTER
LE DROIT DE LA GRACIE

relations
OTTAWA: INQUIÉTÉ DU
FORT DES POLONAISES

relations
8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
(514) 387-2541

**L'ACTUALITÉ
AU-DELÀ
DU QUOTIDIEN!**

ABONNEMENT

**1 an (10 nos): 12,50\$
à l'étranger: 20,00\$**

Nom

Adresse

code postal

pital ou du côté du travail, ou qu'il s'agisse de responsables de gouvernements et d'administrations publiques, ils sont tous solidaires avec le travail, donc avec les sans-emploi.

Cette solidarité devrait s'appuyer sur la conviction qu'a exprimée Jean-Paul II à Genève dans son allocution à l'Organisation internationale du Travail, le 15 juin 1982, quand il a affirmé qu'il se refuse à croire que nous soyons incapables de trouver des solutions justes et efficaces au problème du plein emploi³:

Je me refuse à croire que l'humanité contemporaine, apte à réaliser de si prodigieuses prouesses scientifiques et techniques, soit incapable, à travers un effort de créativité inspiré par la nature même du travail humain et par la solidarité qui unit tous les êtres, de trouver des solutions justes et efficaces au problème essentiellement humain qu'est celui de l'emploi.



UNE OPÉRATION AMBIGUË

par Jean Picher

Les octrois versés à de nombreuses paroisses dans le cadre de divers programmes fédéraux de création d'emplois ne posent pas un problème de droit mais de prudence pastorale. Il est légitime de réparer les églises; les emplois ainsi créés ne sont pas un luxe dans le contexte actuel. Pourtant la question des rapports entre l'Église et les partis politiques reste délicate et, dans le cas de plusieurs paroisses de centre-ville, le cataplasme peut faire esquisser des questions plus graves. Jean Picher est le curé de la paroisse Saint-Malo de Québec.

Résumons d'abord les faits: depuis environ deux ans plusieurs paroisses, surtout de Montréal et de Québec mais aussi d'autres villes, ont reçu des sommes considérables du gouvernement fédéral pour effectuer des réparations à leur église. Parfois ces réparations s'avéraient absolument nécessaires (réfection du toit), parfois elles semblaient simplement utiles sans être urgentes. Ces subventions provenaient de divers programmes fédéraux de création d'emplois; elles ont été dirigées vers les paroisses suite aux objections soulevées par le Québec devant l'octroi de subventions fédérales aux municipalités.

On devait apprendre par la suite que la mise en application de ces programmes soulevait bien des critiques de la part des partis d'opposition. Ils accusaient le gouvernement de favoritisme à l'endroit de ses propres députés (les comtés acquis à l'opposition auraient été négligés); ce qu'il est difficile de mesurer au Québec.

Ces événements ont évidemment suscité des réactions diverses: douce ironie de plusieurs journalistes, contentement de plusieurs paroissiens heureux d'embellir ou même de

"sauver" leur église, malaise chez certains administrateurs de paroisse... et même à l'intérieur des évêchés devant ce "don du ciel" assuré par le pouvoir politique.

La question importante à nous poser me paraît être la suivante: **que nous révèlent ces événements sur l'état de nos communautés paroissiales et sur le modèle d'Église que nous voulons bâtir dans l'avenir?** Mais pour y répondre, il faut rappeler brièvement la situation actuelle de plusieurs paroisses des centres-ville.

Résumons-la ainsi: une population en diminution à cause de nombreuses démolitions et de l'exode des jeunes familles, un taux de "pratique" dominicale de 10% à 25%, une communauté chrétienne composée en majorité de personnes à revenus modestes mais très généreuses. Or, dans la plupart de ces paroisses, les bâtiments (église, salle paroissiale, presbytère) sont immenses et vieillissants; ils ont été payés avec fierté par nos parents et nos grands-parents ("rien n'est trop beau pour le bon Dieu") et plusieurs de ceux qui ne les fréquentent jamais y restent attachés sentimentalement.

De plus en plus, nous nous rendons compte que ces bâtiments sont peu adaptés aux besoins actuels, mais leur transformation est très compliquée. Lorsque s'annoncent de grosses réparations, il devient difficile de demander à des chrétiens déjà très généreux d'augmenter leurs dons, qui suffisent pourtant tout juste à boucler les opérations régulières.

Il n'est donc pas surprenant que, depuis 1960, on ait eu recours aux bingos, à divers types de loteries, à des levées de fonds spéciales, à la location des bâtiments paroissiaux, pour tenter de faire face à la situation. Mais voilà: certains généreux (dont je suis) ont soutenu que les organismes d'Église ne peuvent pas prendre indifféremment tous les moyens pour se financer, qu'ils doivent se poser des questions sur la cohérence de ces moyens avec l'Évangile. Question embarrassante: pourquoi s'interroger sur nos moyens de financement... alors que ça rapporte? Il s'en est suivi bien des débats, souvent discrets, parfois publics, qui ne sont pas encore terminés d'ailleurs.

C'est dans ce contexte qu'arrive la manne fédérale. L'argent est offert

(même avec insistance dans certains cas) et il n'est certes pas mauvais de faire travailler des ouvriers de la construction. Mais essayons de pousser plus loin notre réflexion.

Première question: Les lieux de prière et de rassemblement sont très importants pour une communauté chrétienne, mais ont-ils une valeur absolue, qui pousse à les sauvegarder "à tout prix" même si cela demande des énergies qui accaparent des laïcs et des prêtres et leur enlève un temps précieux pour d'autres tâches? Jérémie n'a pas été très populaire, il y a trois mille ans, quand il a rappelé aux Hébreux qu'il ne suffisait pas d'avoir le "temple du Seigneur" mais qu'il fallait surtout s'occuper du pauvre et du faible.

Deuxième question: On peut même aller plus loin et dire que, dans nos centres-ville, le temps est venu de regrouper énergies, personnel, équipements paroissiaux pour être mieux au service des chrétiens et particulièrement des 80% de baptisés qui fréquentent peu ou pas nos locaux, mais qui ont besoin d'entendre parler de l'Évangile et de le voir en action. Une subvention-miracle peut retarder de tels regroupements, en nous convainquant qu'au fond la situation n'est pas si urgente. Mais ce n'est pas parce que nos finances vont bien ou mal qu'il faut nous regrouper, c'est en fonction des besoins réels des gens.

Troisième question: Ne faut-il pas songer à un partage plus poussé entre communautés chrétiennes sur le plan financier? Dans plusieurs diocèses existe un fonds d'entraide, pour prêter de l'argent aux paroisses en difficulté, mais au delà du prêt ne faut-il pas songer au don pur et simple d'une communauté à l'autre?

À lire les exhortations de saint Paul aux Corinthiens, au sujet d'une collecte pour une autre Église, on voit que ce partage entre communautés n'a jamais été facile, mais qu'il constitue un signe important de l'Évangile.

Quatrième question: Les fabriques paroissiales étant des corporations civiles, il n'est pas interdit à l'État de leur faire des dons, c'est certain. Mais par delà l'aspect juri-

dique, ce support financier pose la question de la séparation entre l'Église et l'État. Cette séparation est sans doute moins étanche ici qu'en d'autres pays; il n'en demeure pas moins que l'ensemble des Canadiens n'est pas homogène au plan des convictions religieuses, et que c'est l'argent de cet ensemble qui alimente les subventions fédérales.

D'autre part, qu'il soit vrai ou non que les députés des comtés concernés aient voulu améliorer leur image politique (comme l'ont soutenu certains membres de l'opposition), ne faut-il pas éviter même l'apparence d'un appui mutuel entre organismes d'Église et parti au pouvoir? Pour beaucoup de gens de nos quartiers, convaincus que les hommes politiques poursuivent des intérêts bien différents des leurs, cette soudaine camaraderie Église-État n'est pas nécessairement une bonne nouvelle...

Cinquième question: C'est la dernière et la moins facile à résoudre: quelle est la meilleure manière d'utiliser l'argent de l'État pour créer des emplois, dans nos quartiers où il y a tant de chômage? L'industrie de la construction est certes importante mais on n'y crée pas à proprement parler de nouveaux emplois. Cependant, s'il est bon d'appuyer cette industrie, pourquoi ne pas le faire d'abord en construisant plus de logements sociaux pour une population qui en a bien besoin? Bien sûr, il ne faut pas dire bêtement: "parce que les églises sont réparées, il y a moins de HLM", mais il reste que les ressources de l'État ne sont pas illimitées.

Toutes ces questions nous amènent à la conclusion que l'opération est à tout le moins ambiguë, mais qu'elle peut être l'occasion de nous interroger sur les virages que nos communautés paroissiales devront prendre, d'ici cinq ou dix ans, si elles veulent porter un témoignage de foi et de justice dans nos centres-ville. Les politiciens nous proposent de l'argent: c'est leur droit et nous n'avons pas à leur faire la morale; mais nous avons à prendre nos propres responsabilités pour leur donner la réponse qui aidera nos communautés chrétiennes à se prendre en mains et à se tourner vers l'avenir.



QUELQUES CHIFFRES

Dans la région de Montréal, la majeure partie des octrois accordés par le gouvernement fédéral l'ont été dans le cadre du projet "Relais". Lorsqu'il s'agissait de réparer des églises, l'argent versé par l'État ne devait servir qu'à défrayer les salaires des travailleurs, les fabriques absorbant elles-mêmes le coût des matériaux: il s'agissait pour le gouvernement de créer des emplois dans l'industrie de la construction.

L'archidiocèse de Montréal a obtenu des subventions pour 107 projets (affectés à autant d'églises, pratiquement toutes paroissiales): l'ensemble atteint les 10 millions (9 975 986\$); si l'on ajoute ce que les paroisses ont dû déboursier en équipement et en matériaux de construction, ce sont quelque 15 millions qui ont été injectés dans l'économie locale pour 12 000 semaines-homme-travail.

Dans le même temps, l'archidiocèse de Toronto recevait 6 1/2 millions des gouvernements fédéral et ontarien, cependant que les paroisses et le diocèse engageaient une somme à peu près équivalente.

À Montréal, la priorité était accordée aux édifices situés dans le centre-ville et dans les quartiers défavorisés, ainsi qu'aux édifices non "classifiés" (reconnus pour leur intérêt historique ou artistique), puisque ces derniers peuvent être aidés par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Les paroisses n'ont eu l'autorisation de participer aux programmes de subventions que lorsqu'elles pouvaient établir leur solvabilité ou lorsqu'elles avaient obtenu un don ou un prêt des fonds spéciaux de l'archevêché pour la restauration.

À la grandeur du Canada, des subventions ont été accordées à des communautés des diverses dénominations religieuses pour la réfection des édifices du culte: des synagogues, des temples évangéliques et des églises catholiques en ont bénéficié.

LA PEUR

CHEZ LES MILIEUX POPULAIRES

par Guy Paiement¹
Centre Saint-Pierre

Dans une communication qu'il présentait à la réunion annuelle de la Société canadienne de théologie, en octobre dernier, le professeur Maurice Boutin faisait l'inventaire des apocalypticiens québécois. Il montrait que ce n'est pas tant la peur qui expliquerait leurs discours que l'absence de maîtrise devant l'inattendu. Il concluait en affirmant que l'apocalyptique récente occupe la place d'une science du devenir qui nous fait actuellement défaut.

Je suis fondamentalement d'accord avec ces propositions, sauf, peut-être, pour ajouter que je préfère parler plutôt d'un art du devenir que d'une science. Même si la science n'est pas encore adéquate, un certain art, une sorte d'"aikido" du devenir est possible. C'est, du moins, ce que je constate chez beaucoup de gens de milieux populaires. La peur fait partie de leur vie quotidienne. Mais ils ont souvent appris à la gérer, à la démystifier et peuvent, sur ce point, devenir nos maîtres.

De quoi les milieux populaires ont-ils peur? La question ainsi posée suggère que la peur pourrait être vécue d'une façon particulière par les gens des milieux populaires. Elle implique donc que l'on peut chercher le rapport entre un milieu socio-culturel déterminé et l'attitude de la peur.

À partir de cette perspective, on pourrait alors faire l'inventaire des peurs qui sont à l'oeuvre dans les milieux populaires: peur de ne pas rejoindre les deux bouts, peur de ne

pas recevoir son chèque de bien-être ou d'assurance-chômage, peur des femmes de sortir seules dans la rue le soir, peur, chez certaines femmes et chez leurs enfants, d'être battus, peur diffuse d'une guerre nucléaire, etc. Mais je pense qu'une telle liste n'est pas propre aux gens des milieux populaires. On trouverait des peurs semblables chez les gens de milieux de classe moyenne. Rien de tellement significatif ne ressortirait.

C'est moins le relevé de toutes les peurs présentes qu'il nous faut rechercher que les diverses façons qu'ont les gens de les combattre ou de les gérer. De quelles façons les milieux populaires tentent-ils de gérer la peur? Quelles attitudes adoptent-ils? Même s'il est difficile de répondre de façon exhaustive à de telles questions, on pressent qu'elles permettent de situer une référence évangélique et que la théologie peut, par la suite, articuler sa propre démarche. Ces pratiques qui cherchent à instaurer une rupture avec la peur sont, en effet, porteuses de sens. Elles ouvrent le champ d'une nouvelle pratique, et ce déplacement fournit le matériau pour comprendre la pratique de la foi et du Dieu de Jésus Christ dont elle se réclame.

Mais le temps ne permet pas d'analyser ici les multiples façons de gérer ainsi la peur. Je crois, d'ailleurs, que cette question est tributaire d'un cadre socio-culturel qui la détermine. L'assimilation plus ou moins grande de ce cadre finit par créer un code qui détermine la façon de réagir devant l'inattendu et le non-maîtrisé c'est-à-dire, ici, devant la peur.

Au risque de schématiser, je proposerai deux codes, deux modèles qui peuvent se dégager de ces gestions de l'inattendu. Je nommerai ces deux modèles, le modèle du cultivateur et le modèle du pêcheur.

Le modèle du cultivateur

Quand j'étais petit, je passais mes étés à la campagne, sur la ferme de mes oncles. Je les ai vus planifier avec soin le choix des terrains et des grains, le temps des semailles et le temps de récoltes, le temps de la couvée des poules, du vêlage des vaches, et quoi encore. En un mot, l'univers mental du cultivateur se comprend comme une sorte de surface définie dont il faut déterminer avec soin toutes les composantes. Son image est le champ bien délimité avec ses clôtures. Dans ce modèle, l'avenir doit être prévu. Le devenir aussi. L'imprévision signifie le désastre. Le laisser-aller aussi. On ne peut oublier l'heure de la traite des vaches, pas plus que le temps de la récolte de l'avoine. Il faut même planifier plusieurs sortes de production au cas où l'une ne rapporterait pas. À un autre niveau, il faut prévoir l'établissement futur des enfants, la dot de la fille à marier, l'héritage. Qu'on se souvienne ici de l'atmosphère des romans de François Mauriac. *Le Noeud de vipères*, par exemple, où des croyants se révèlent si farouches quand il s'agit des querelles autour de l'héritage et du patrimoine. La seule façon de domestiquer la peur de l'avenir, c'est de planifier celui-ci, l'encadrer de clôtures et de défenses.

Ce que je retiens dans cette épure, c'est que nous sommes en présence d'un code, d'un ensemble de procédures pour gérer l'inattendu et donc la peur. La peur surgira quand l'imprévu — une tempête de grêle, la baisse soudaine du prix du grain, la maladie d'un enfant — fera son apparition. Soulignons, au passage, que la religion fera spontanément partie de ces procédures pour gérer la peur.

1. Intervention faite au dernier congrès de la Société canadienne de théologie.

Mais, pour ce faire, elle devra se mouler sur les clôtures et les rites qui organisent la vie. Elle suivra les saisons, les rythmes réguliers du travail des gens, les répétitions. La religion contribuera ainsi à gérer l'acquis, la propriété, la possession du ciel.

Le modèle du pêcheur

Mais il existe un autre modèle, que j'appellerai le modèle du pêcheur. Ces dernières années, je suis allé plusieurs fois sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine. J'ai été vivement frappé par la présence d'une autre éthique et donc, d'un autre mode de gérer l'inattendu. Aux Îles, par exemple, on ne "demeure" pas quelque part, on est "amarré". Quelqu'un est amarré aux Havre-aux-Maisons ou ailleurs, avec cette connotation qu'il est bien attaché à un endroit, à un milieu, à une famille, mais qu'il peut reprendre le large. D'ailleurs, le large, la mer aux limites qui reculent sans cesse semblent situer les clôtures. Il n'y a pas, en effet, de clôtures aux Îles, mais des "bouchures", c'est-à-dire ce qui bouche la perspective, l'ouverture vers la mer. Il en résulte une organisation du temps et de l'avenir qui est assez particulière. Le pêcheur, en effet, qui part en mer pour la pêche a sûrement prévu son travail: ses filets, ses amorces, la couleur du temps, les marées. La prévision est normale. Pourtant, il doit aussi accepter l'imprévisible, l'inattendu. Malgré toutes les préparations et les espoirs, il peut revenir bredouille. Il peut également avoir des prises plus nombreuses que prévues. Un orage peut toujours surgir à l'improviste. Contrairement au cultivateur, l'inattendu fait partie de son mode mental, de ses habitudes quotidiennes et la façon de le gérer sera alors très différente. Elle sera faite d'adaptation rapide, d'ajustement, c'est-à-dire d'endurance et de souplesse, de risque et de prudence.

Certes, là aussi la religion est traditionnellement présente, mais elle ne cherche pas à conserver l'acquis, comme chez le cultivateur. Elle est peuplée d'êtres spirituels, l'esprit des marins perdus en mer, l'esprit protecteur des saints et des saintes, car il est ici indispensable de maîtriser des forces, des énergies. Elle semble avoir une parenté avec les vents et

les rythmes de la mer et l'essentiel est toujours de savoir ruser avec les éléments.

Inutile de souligner que les deux modèles décrits sont assez simplifiés. Ils suffiront pourtant à suggérer que la question de la peur sera très différente selon que l'on est cultivateur ou pêcheur. Pour revenir aux milieux populaires, mon hypothèse est la suivante. Nous aurions, dans ces milieux, en particulier montréalais, la prédominance du second modèle, à savoir celui du pêcheur. Les gens de ces milieux sont, en effet, localitaires à 80%. Cela signifie qu'ils ne maîtrisent pas leur milieu et leur environnement. Ils sont habitués à s'adapter à un nouveau logement et à se faire de nouveaux voisins. Ils ont l'habitude de ruser avec les fonctionnaires du bien-être social ou du chômage, de recycler les vêtements des enfants, de s'entraider collectivement quand survient un incendie, une mortalité ou l'accident d'un enfant. Ils savent s'ajuster aux multiples partis politiques qui leur font mille promesses. Bref, ils sont moins surpris par les soubresauts de la crise économique actuelle que d'autres. Ils ont développé un art de survivre, une capacité de s'adapter à l'intolérable qui comporte aussi des façons de gérer la peur. Or, c'est à souligner, ces façons sont ici inséparables d'une action à entreprendre, d'un geste à poser avec d'autres. À la limite, comme dans *La Turlutte des années dures*, quand il n'y a plus rien à faire, on contestera encore la situation en inventant une chanson ou un air de musique à bouche, comme si l'on voulait conserver ainsi l'initiative et exprimer le besoin de dépasser les "bouchures".

Pour une théologie des signes

Inutile de dire que mon hypothèse ne peut évidemment pas se vérifier chez tous les gens des milieux populaires. Au contraire, je soupçonne que la clientèle des apocalypticiens québécois se recrute aussi chez les personnes de ces milieux. Mais ces dernières ont bien des chances d'être précisément les enfants des anciens cultivateurs qui n'ont jamais pu accepter d'être ballottés et plon-

gés dans les flux et les reflux de la ville.

Si cette piste se vérifiait, il faudrait alors conclure qu'il n'est pas du tout suffisant de démythifier les apocalypticiens. Il faut encore proposer un art de lire le devenir et le devenir historique. Pour parler en théologie, il est ici nécessaire de promouvoir une théologie des signes des temps. Quand on a peur de l'avenir et qu'on est tenté de mépriser le présent ou de le mettre entre parenthèses, il faut valoriser notre devenir. Un devenir à la fois individuel et collectif, dans lequel non seulement nous tous, mais notre Dieu est impliqué et compromis. Or, on ne pourra développer une telle réflexion sans valoriser l'éphémère, le provisoire, le contingent, comme si ce dernier devenait le lieu privilégié où l'Esprit manifeste, en nous, sa force de rupture et d'innovation.

Pour redire la même chose autrement, soulignons que les signes des temps ne s'identifient pas ici simplement aux "tendances lourdes" de la prospective. Ces dernières, on le sait, renvoient à des faits, des données, qui se retrouvent dans plusieurs milieux et pendant une période de temps assez longue. Elles comprennent souvent des événements "porteurs d'avenir", en ce sens qu'ils annoncent des changements possibles dans notre société. Mais rien n'assure qu'une tendance lourde se maintiendra nécessairement dans l'avenir. Bien des scénarios demeurent possibles. On ne peut donc parler de signes des temps quand on se contente de relever des tendances lourdes dans notre milieu. Les signes des temps sont, si l'on veut, des tendances lourdes qui réclament, de la part des croyants et des croyantes une pratique nouvelle. Sans la perception de la nécessité d'une telle pratique à promouvoir, il n'y a pas, en toute rigueur, de signe des temps. La théologie des signes des temps appelle ainsi, pour atterrir dans la vie des communautés, une spiritualité du discernement historique et donc un art de s'ajuster de façon créatrice et critique à l'événement et aux forces sociales qui le traversent. Le "N'ayez pas peur" proposé par l'évangile aura ainsi toutes les chances de signifier: "N'ayez pas peur, car votre Dieu et ses enfants vont faire sous vos yeux quelque chose, quelque chose de nouveau qui, déjà, bourgeoine. Ne le voyez-vous pas?" (Is 43,19)



LA DÉLIVRANCE EST-ELLE PROCHE?

par **André LeBlanc**

de la Société des missions étrangères



L'imprévisible et spectaculaire revirement qui eut lieu dans le stade national de Santiago le soir du 8 mars dernier a toutes les apparences d'un signe des temps. Quatre-vingts mille personnes s'y étaient réunies pour saluer la fin de carrière d'un joueur de football bien connu, ceci à l'initiative des militaires, toujours prêts à utiliser les sports pour refaire leur image auprès d'un public habituellement peu politisé, et avec l'appui publicitaire du journal *La Tercera*, inconditionnellement acquis au régime. L'athlète impliqué, Elias Figueroa, fut longtemps l'enfant chéri des foules mais, en 1980, il mit son prestige au service du *oui* lors de la campagne référendaire sur la constitution qui, en définitive, visait tout d'abord à légaliser la dictature. Le temps choisi paraissait idéal: la fin de l'été austral, particulièrement chaud cette année, c'est-à-dire le mois de mars, et le retour à la vie normale avec ses problèmes, tensions, projets de protestation, attentes, bref, toute cette effervescence socio-politique qu'un humour local très chilien a baptisée "mars-isme", et que le régime s'empresse d'assimiler au marxisme.

Or voici, qu'après l'interruption du match symbolique et l'installation d'une tribune, au moment précis où le maître de cérémonie réclamait l'at-

tention du public, c'est le peuple lui-même qui spontanément prit la parole pour chanter ce refrain que, depuis un an, il a appris d'abord à siffler discrètement, puis à fredonner de plus en plus ouvertement: "... y va a caer, y va a caer" ("et il va tomber", c'est-à-dire Pinochet). L'empressement des techniciens du son à filtrer ces cris sacrilèges n'empêcha pas les spectateurs du petit écran de capter des slogans qui variaient sur un même thème: "Figueroa est parti, que s'en aille Pinochet!" De simple consommateur, le peuple était soudain redevenu protagoniste, et loin de vibrer à une émotion artificielle planifiée par d'autres, il exprimait sa propre contestation, devenue vite incontrôlable par les autres, les militaires et leurs amis qui, frustrés dans leur effort de propagande, perdaient la face une fois de plus.

De telles manifestations spontanées ne se limitent d'ailleurs pas à Santiago: c'est tout le pays qui, depuis mars 1983, se voit périodiquement secoué par des protestations pacifiques, des actes de sabotage parfois spectaculaires et l'immanquable répression, féroce, d'un régime qui ne se maintient que par la force. En janvier et février, mois habituellement calmes, le ton a monté aussi bien à Arica, centre industriel de

la frontière nord, en pleine décadence depuis la fermeture récente de 90% de ses usines, qu'à Punta Arenas, la ville la plus australe du monde; arrivé là en visite officielle le 24 février, le chef de l'État n'a pu savourer longtemps les vivats, d'ailleurs peu enthousiastes, de quelques centaines de jeunes gens aux cheveux courts très suspects (c'était en fait les soldats du régiment local déguisés en civils pour la circonstance): ils furent vite enterrés par les huées puis les cris de la foule; la population devait être dispersée par l'équipement sophistiqué de l'appareil répressif et contrainte de chercher refuge dans la cathédrale pour tenter d'échapper aux arrestations arbitraires de la police.

Pour la *Vicaria de Solidaridad*, ces divers mouvements qui se sont exprimés aux deux extrémités de la "peau" du territoire national sont comme des pressions exercées sur un furoncle (le régime) pour en faire sortir le pus (Pinochet). Toute la question est de savoir si l'abcès est mûr. Quoi qu'il en soit, deux constatations s'imposent: 1. Pinochet ne donne aucun signe de vouloir renoncer au pouvoir; 2. les choses ne pourront plus se maintenir longtemps encore dans l'état où elles se trouvent actuellement.

De la crise au désastre

Si les pays riches ont dû se familiariser récemment avec les mots "récession" et "crise", le Chili se doit de parler de "désastre", de "catastrophe" et de "chaos" pour nommer une réalité où se conjuguent notamment une baisse de production de l'ordre de 17% pour l'ensemble des deux dernières années, un taux réel de chômage qui dépasse 30%, une augmentation des prix à la consommation de 23% pour l'année dernière alors que le salaire minimum légal ne montait que de 5%, pour certains travailleurs et depuis juillet seulement, un réseau bancaire complètement

cassé, une dette extérieure de 17 milliards de dollars (en dix ans, elle a quadruplé). Comme le constate une publication clandestine de vulgarisation, le revenu per capita en 1983 était inférieur à celui de 1960, ce qui veut dire que les Chiliens ont reculé de vingt-cinq ans pour les ressources dont ils disposent¹.

À l'origine d'un tel effondrement on trouve le modèle économique des *Chicago Boys*, adopté par le gouvernement militaire en 1975, et qui repose essentiellement sur deux principes. Premier principe: la libéralisation totale du marché, qui laisse les divers agents de *force égale* lutter entre eux: de cette façon, le marché devrait se régulariser automatiquement. Il n'est donc plus question que l'État intervienne pour favoriser des entreprises non compétitives par des subventions, barrières tarifaires, etc. Deuxième principe: la "loi des avantages comparatifs": un pays ne pouvant être productif dans tous les domaines doit se sur-spécialiser dans les secteurs où il excelle déjà et exporter le plus possible, quitte à laisser tomber les autres secteurs et à compenser par des importations. Pour arriver à être compétitif, le pays doit attirer les capitaux étrangers en libéralisant le marché bancaire et en offrant des taux d'intérêt alléchants.

Appliquées à la réalité économique du Chili, ces théories devaient favoriser le secteur des mines (cuivre) et l'agriculture; c'est là une base très fragile qui engendre peu d'emplois et dépend des fluctuations du marché international. D'autre part, la libéralisation du marché financier entraîna une discrimination dans l'octroi des crédits et favorisa les grands groupes économiques qui, loin de s'impliquer dans le développement régional, cherchèrent des gains plus rapides en spéculant sur le marché international des capitaux, en prêtant à des taux usuraires à l'intérieur et en important massivement des biens de consommation.

Les conséquences désastreuses de ces théories et de ces pratiques se manifestèrent dès 1981, une fois passée l'illusion de miracle économique née de la masse d'argent en circulation. Au niveau de la production industrielle, ce fut la disparition de la PME locale. Pour les huit premiers mois de chaque année, on signale 297 fermetures d'usines en 1981, 587 en 1982 et 426 en 1983, problème insoluble pour les banques chiliennes et cause principale du taux de chômage déjà signalé. Quant

à la production agricole, elle connut elle aussi une baisse substantielle: des 1 302 000 hectares cultivés en 1975-1976, il n'en restait plus que 944 900 en 1981-1982 et 867 000 l'année suivante². Sur le plan strictement financier, on s'est vite acheminé vers un déficit tout à fait disproportionné à cause des emprunts du secteur privé sur les marchés internationaux, du déséquilibre des prix entre matières premières exportées et produits finis importés, de la baisse de la demande dans le monde occidental lui-même en crise et de la chute des cours du cuivre, à 62 cents la livre à la fin de 1983, au lieu des 84 cents espérés. Un ensemble de mesures drastiques, incluant une baisse des salaires et la hausse des taux d'intérêts, fut imposé au milieu de 1982 pour diminuer les importations, mais il contribua à freiner encore davantage une activité économique déjà faible. On dévalua ensuite le peso, ce qui favorisa le marché noir, la liquidation des réserves et la fuite des capitaux. Il ne restait que le recours, peu original, au Fonds monétaire international qui imposa de couper les salaires réels et les dépenses publiques, ce qui fut accepté, la santé et l'éducation étant pratiquement retournées au secteur privé et la construction d'habitations sociales presque nulle.

Comme aboutissement du modèle suicidaire emprunté aux *Chicago Boys* et appliqué froidement au Chili, on prévoit qu'en 1985, 80% des revenus d'exportations seront consacrés à rembourser les créanciers étrangers. Les Chiliens sont convaincus que leur pays est un rafiot en train de couler et que le régime actuel a lourdement hypothéqué leur avenir collectif.

De nouveaux acteurs politiques

Une telle crise économique, avec ses graves remous sociaux, rend le pays pratiquement ingouvernable³ et dégénère en crise politique qui sepercute au delà des frontières.

Au niveau international, le régime ne doit pas seulement encaisser une chute de crédibilité au plan de sa gestion de l'économie, sans parler de sa réputation en matière de droits hu-

1. *Policarpo* 26, janvier-mars 1984, p. 17.

2. Selon l'Instituto Nacional de Estadísticas.

3. Même la revue *Qué passa*, proche du régime, parle de "desgobierno", "mal-gouvernement".

mains: il n'a pu empêcher d'accumuler contre lui, depuis le début de l'année, une série de problèmes avec le Pérou (espionnage), la Bolivie (son accès au Pacifique relancé par l'OEA), l'Allemagne et Israël (refus d'extradition de l'ex-nazi W. Rauff), la France (propos de son ministre des Affaires étrangères et accusation de complicité terroriste contre des membres du personnel de son ambassade), les États-Unis (restriction à l'achat du cuivre, déclaration irritante de l'ambassadeur Theberge, en plus du cas Letelier toujours en suspens), et même le Vatican (obstination de Pinochet, jusqu'en avril, à refuser les visas de sortie réclamés par le pape le 17 janvier, pour quatre présumés membres du MIR réfugiés la veille à la nonciature et accusés, comme beaucoup d'autres, d'avoir tué le maire de Santiago).

Sur la scène nationale, le gouvernement et ses alliés militaires et civils doivent considérer qu'ils ne sont plus les seuls acteurs politiques. Les sept protestations nationales de 1983 (une soixantaine de morts), celle du 27 mars dernier (7 morts) et la récente fête des Travailleurs ont mis en marche et renforcent un mouvement qui va bien au delà des limites politiques actuellement permises. Dans le contexte actuel d'affrontement, le projet du régime en place paraît de moins en moins clair, tandis que celui des forces d'opposition devient de plus en plus précis.

Le gouvernement s'en tenant toujours au secret, à l'absence de consultation démocratique et aux décrets, on est contraint de s'en remettre à des hypothèses sur ses intentions. Les analystes formulent au moins trois scénarios.

1. La militarisation du régime, suite à un nouveau coup d'État⁴, avec rupture du "dialogue" en cours et accentuation de la répression. Cette dernière est certes toujours présente et frappe aussi bien les têtes (hommes politiques, journalistes, etc.) que les milieux populaires. Les chiffres sont éloquents⁵: de 1979 à 1983, on est passé de 14 assassinats à 96, de 1 325 arrestations à 15 077, de 143 dénonciations de tortures à 434, de 92 cas de menaces à 794. Mais on peut tout craindre du projet de "loi antiterroriste", au point que même un membre de la Junte, le général Matthei, a exprimé de sérieuses réserves à son sujet. Quant à Pinochet, il commentait ainsi les événements de Punta Arenas: "Je ne flancherai pas"⁶.

2. La salvadorisation du pays, c'est-à-dire l'exclusion de toute solution politique et l'affrontement direct. Le premier scénario risquerait d'ailleurs d'aboutir à cette impasse. Le climat de violence qui règne déjà pourrait bien précipiter les choses, ce que rend encore plus vraisemblable l'apparition de commandos proches du régime tels que les Défenseurs de la Patrie, l'Action chilienne anticommuniste (ACHA), la Brigade nationaliste anticommuniste, etc.

3. La normalisation du processus actuel: selon les vœux du ministre de l'Intérieur, Onofre Jarpa, un secteur de l'opposition bourgeoise reconnaîtrait la Constitution de 1980 comme base institutionnelle pour gérer la politique jusqu'aux élections de 1989. Vu de l'intérieur du pays, ce scénario semble peu probable, surtout après les scandales retentissants qui ont ébranlé l'administration des finances nationales et qui ont conduit en prison l'ex-biministre de l'Économie et des Finances, un actionnaire du groupe BHC et l'ancien surintendant de la Banque du Chili; ces mesures, soit dit en passant, semblent avoir pour but de présenter le régime comme "l'ennemi des riches" et, surtout, d'identifier des boucs-émissaires de la crise économique⁷. Mais c'est plutôt le contexte international qui semble pousser vers la "normalisation". Les civils ont pris la relève des militaires chez les voisins que sont le Pérou, la Bolivie et l'Argentine. Les États-Unis, pour qui Pinochet n'est plus rentable, veulent éviter que n'éclate un point chaud dans l'hémisphère sud, pour mieux isoler les conflits en Amérique centrale où ils sont impliqués.

Un réveil en voie de structuration

En contraste avec les piétinements du régime, l'immense majorité du peuple découvre une certaine unité dans l'opposition au gouvernement actuel. La journée de protestation nationale du 27 mars dernier en a donné une autre preuve évidente: elle fut observée non seulement dans tous les coins du pays, mais par tous les secteurs de la société, depuis les écoliers, les étudiants, les travailleurs, les chauffeurs des transports

en commun, jusqu'aux professeurs, médecins et autres cols blancs, au point que même *El Mercurio*, toujours fidèle au régime, signalait que le centre-ville de Santiago était méconnaissable, ce jour-là: la vie s'était arrêtée.

La crise économique, qui condamne des dizaines de milliers de familles à un régime extrêmement frugal de pain et de thé, est évidemment liée à ce réveil et à la victoire sur la peur, qui se manifeste depuis l'an dernier. Ont également influé des événements-signes, tel ce Chemin de Croix dans les rues périphériques de Santiago lors du Vendredi-Saint de 1983 et dont le thème en disait long sur l'actualité de la foi des communautés populaires chrétiennes descendues dans la rue: "en cette année de la Rédemption, le Christ nous interpelle dans le visage des chômeurs". Mais c'est surtout la Confédération des travailleurs du cuivre qui eut le grand mérite de convoquer à la contestation générale à diverses reprises. Si la grève nationale de juin '83 n'eut pas le succès espéré, il se pourrait bien qu'elle réussisse cette année, ce qui n'est pas pour rassurer le FMI.

La reconquête progressive d'un espace et d'un débat politiques fait apparaître des regroupements de forces. On le note au niveau syndical où s'est formé, il y a un an, un Commando national des Travailleurs: c'est un premier pas pour contrer l'atomisation imposée par le régime quand il a dissous la célèbre Centrale unique des Travailleurs, la CUT. Mais c'est surtout au niveau des partis qu'on observe des regroupements et des ébauches de coalitions parmi les éléments voués au changement. Il y en a trois⁸.

● Au centre-droite, et autour de la Démocratie chrétienne, l'Alliance démocratique, qui regroupe entre autres le parti social-démocrate, le parti radical et la droite républicaine. Il semble qu'actuellement on y croit

4. On trouve les termes d'*autogolpe*, *Segundo golpe*, *golpe duro*, autant d'expressions qui évoquent la terreur de septembre 1973.

5. D'après les chiffres du Vicariat à la solidarité pour 1979 et ceux de la Commission chilienne des droits de l'Homme pour 1983; cf. DIAL 928, 5 mai 1984.

6. "No me ablandaré".

7. Cf. Taller de Análisis político 44-45 (mars 1984), Santiago, p. 6.

8. On trouvera en français les manifestes respectifs de ces trois mouvements dans DIAL 908 et 909 (12 et 19 janvier 1984).

moins à l'ouverture du régime et au dialogue.

● Au centre-gauche, le Bloc socialiste populaire, fait surtout de jeunes de MAPU, de la Gauche chrétienne, du parti socialiste (Estuardo).

● À gauche, le Mouvement démocratique populaire, MDP, avec les partis communiste et socialiste (Almeyda), le MIR et autres. Son principal porte-parole, le Docteur Almeyda, vient de se voir condamné à cinq ans de prison par un régime qui s'avère encore une fois incapable de concilier l'existence d'une opposition avec sa doctrine de la sécurité nationale: n'est-ce pas ouvrir la porte à l'affrontement et à la salvadorisation?

Ces divers groupes ne se sont pas tous renouvelés au cours des dix dernières années. Ils restent assez loin encore de la base, surtout de cet extraordinaire mouvement populaire qui est à la recherche d'une voix politique. Le dialogue au niveau des chefs peut aboutir à un rapprochement, en dépit des idéologies et des mentalités différentes: dans l'Alliance démocratique, le parti (la DC) domine la coalition, tandis que dans le Mouvement démocratique, c'est la coalition qui l'emporte sur le parti (le PC).

Autre élément: l'Église catholique

Il y a aussi l'Église. Comme corps social, elle ne manque pas de poids sur la scène nationale et les événements qui ont entouré la nomination du nouvel archevêque de Santiago, Mgr Fresno, l'ont bien montré. Les derniers temps du cardinal Silva furent marqués par une campagne de discrédit orchestrée par le gouvernement et dirigée contre son action pastorale depuis l'époque d'Allende. En expulsant trois missionnaires au début de '83, c'est le cardinal qu'on visait. On voulait également exercer une influence sur le choix de son successeur qui, alors âgé de 69 ans et appelé à rester en fonction jusqu'en... 1989, devenait l'interlocuteur nécessaire du dictateur. Avec son ingénuité coutumière, Madame Pinochet devait reconnaître que Dieu l'avait écoutée.

Les puissants et les riches furent en effet comblés par le choix du nouvel archevêque et ses premières nominations: un nouveau vicaire géné-

ral, proche des militaires, remplace Mgr Hourton, connu pour ses critiques contre le régime, tandis que les futurs prêtres suivront les cours de morale du Père Hasbun qui, aussi bien au canal 13 de la télévision que dans les colonnes du *Mercurio*, chante les "mérites" du gouvernement et manipule à son goût la Parole de Dieu. Nombreux sont les prêtres, religieuses et autres agents de pastorale qui se demandent à leur tour si Dieu écoute leurs prières!

Certains incidents ont brisé l'harmonie: présence des réfugiés à la nonciature et à la cathédrale de Punta Arenas et, surtout, l'étonnante révélation que le P. Rafael Maroto, un septuagénaire respectable, servait de lien entre le MIR et le MDP. Son pasteur a eu beau le punir, l'Église catholique se voit de nouveau accusée de terrorisme; elle devient donc aussi vulnérable que le peuple lui-même, témoin avec lui d'une espérance qui vient de Jésus: "redressez-vous et relevez la tête, car votre délivrance est proche" (Luc 21,28).



lettres

DERNIÈRES NOUVELLES...

par Richard Dubois

À propos de:

Monique Proulx, *Sans coeur et sans reproche*, Québec-Amérique, 1983.
Dix auteurs québécois, *Dix contes et nouvelles fantastiques*, Quinze, 1983.
Alix Renaud, *Dix secondes de sursis*, co-édition Laliberté (Québec) et Le Temps Parallèle (Marseille), 1983.

Trois recueils, douze auteurs, trente-six nouvelles et presque autant de chandelles: voilà qui devrait conforter ou éclairer ce printemps un peu trop orwellien à mon

goût — sans pour autant vous faire le coup de la "nouvelle québécoise" ou de "l'écriture québécoise". Ces porte-avions *hénaurmes* auxquels on a cru dans les années soixante nous

semblent aujourd'hui aussi impossibles que le seraient, disons, et pour continuer l'image, le *USS écriture américaine* ou le *HMS écriture canadienne*, et c'est très bien ainsi. La flotte est en cale sèche, et les baudruches de Monsieur Séguin bien crevées...

Il reste à départager les écrivains des écrivains...

Il reste, en-deçà de l'impossible écriture québécoise, à essayer de dégager les plus récents aléas de la mythologie locale — comme si, au retour d'un long voyage, le martien

Ulysse se trouvait poser temporairement ses pénates sur la route vingt, quelque part entre Québec et Montréal...

S'il fallait, de cette mythologie, dire le moment, et je veux dire en dégager les grandes aires, ou les dominantes de ton et de sujet, il faudrait parler d'une part d'angoisse, puis d'humour; d'autre part, et de façon tout aussi paradoxale, d'un quotidien insupportable à tous égards à quoi (ne) s'oppose (pas) un ailleurs imminent, voire menaçant.

C'est chez Monique Proulx que culmine un maximum de ces caractéristiques. Et c'est à un sentiment de santé profonde, et d'humour, que l'auteure nous convie, dans un monde pourtant marqué par le viol, les mauvais "voyages", l'inceste, la grande clownerie des "party de bureau" et la horde infinie des mal-aimé(e)s, des lâches et des paumé(e)s de l'amour.

Sans coeur et sans reproche est un recueil tonifiant dont la voix narrative, non contente de maîtriser ses sujets, affirme malgré tout (si l'on peut avancer ce mot en instance de dévaluation accélérée) une manière d'*espoir*, dans la nuit bordélique et pré-nucléaire de la modernité.

Espoir: non pas celui qu'évoquent le coin-du-feu-feu-joli-feu ou les troupiou-troupiou extasiés d'une pastorale en fleurs, mais plutôt celui d'une voix poétique à son plus dense (voir les textes du début et de la fin, ainsi que la déchirante *huile du coeur*), et une capacité en quelque sorte insurrectionnelle et permanente d'élever cette voix, et de crier une indignation, un désir, une haine, ou un plaisir:

"Je n'aime que les angoissés, les tourmentés, les insupportables, qui vous

éclatent dans les mains à la moindre occasion, de joie furieuse, ou de désespoir hilarant." (p. 124)

Quant à l'angoisse, on peut la voir un peu partout dans les *Dix contes et nouvelles fantastiques*¹, qu'elle prenne la forme d'un corbeau comme chez J.-Y. Soucy (*L'île Taboue*), d'un édifice "hanté" ou "maléfique" comme chez Bélil (*Ascenseur pour le sous-monde*) et Brulotte (*Les messagers de l'ascenseur*) ou d'une imminence mortelle, comme chez April (*L'avaléuse d'oiseau*) et Belleau (*Le fragment de Batiscan*), tantôt individuelle tantôt apocalyptique, comme chez J. Brossard (*L'engloutissement*).

Chez Alix Renaud, le fréquent compte à rebours auquel on soumet le lecteur, individuel (*Diable en tête*), intérieur (*Microcosme*) ou planétaire (*Dix secondes de sursis*), introduit simplement et magnifiquement au plaisir de lire. Un art consommé de la narration efficace, une écriture toute entière mise au service du récit dont on a hâte de vivre le dénouement (eh oui!), un humour (presque) permanent (mélange détonnant d'irrespect et de sourire en coin qui trahissent une saine accointance avec Méphisto...) et une belle diversité de l'inspiration: les corps, dans *Obsession*, les chroniques du coeur dans *La question*, les microbes dans *Microcosme* et les ordinateurs dans *Phobos* et *Dix secondes de sursis* définissent assez bien ce recueil et la manière générale de l'auteur.

Humour — et prière d'aller vous suicider ailleurs! Renaud vous oubliera en douze mots: "un cri plonge dans le vide quand la vitre vola en éclats" (p. 64). Et s'il vous advenait de vous prendre pour un ange, précisez bien à l'avance le type de

bordel ("bord d'aile") qu'il vous faut...

En bref, et pour me résumer: les *Dix contes et nouvelles fantastiques* constituent un bon recueil, encore qu'il faille interroger l'idée de réunir dix auteurs sous une même couverture. La fausse représentation, en bien ou en mal, est ici garantie — et bon succès aux meilleurs! On y reconnaîtra quand même quelques authentiques voix d'écrivains (qui opèrent autre chose qu'une fructueuse (peut-être) mais laborieuse mise en scène syntaxique...), et j'ai nommé: Barcelo, Belil, et Brulotte (pardon pour les autres...).

Quant à Monique Proulx, on a ici la certitude qu'après s'être adonnée à des textes dramatiques divers, l'auteure a finalement (?) trouvé sa voi(e)x, sa manière, et son médium. Moderne et nord-américaine, mais sans complaisance (peu "douée pour le grand jeu de la coolerie") elle se donne le temps de dire les choses et de s'y détendre, dans une langue à la fois crue, grave, riieuse, ironique, ou franchement poétique.

Quant à Alix Renaud, on se prend à regretter que la presse ne mette pas davantage en valeur ce genre d'auteur, ce qui aura sans doute cours "tant que le fric aura... l'antique tic du chic..." (p. 29).

Mais au fait: et Ulysse?

Mais on dit qu'Ulysse, qui en a pourtant vu bien d'autres, est reparti, heureux, à bord de sa navette spatiale...

1. Le fantastique est ici très inégalement réparti, tenu chez A. Major (C'est moi maintenant qui attends), et souverain chez Brossard, Carpentier et Marie-Josée Thériault, les autres développant une sorte de "fantastique crédible" qui donne le ton à tout le recueil...

C'est le temps de passer à

Depuis 65 ans, l'Action Nationale analyse les événements sociaux, politiques et économiques et fait le point sur la situation du Québec. De fait, c'est la plus ancienne des revues québécoises, mais également la plus engagée. De Lionel Groulx, à nos jours, l'Action Nationale a su s'adjoindre des collaborateurs de renom, qui ont marqué leur époque. Soyez mieux informé et passez, vous aussi, à l'Action... Nationale!

Remplir le coupon et le retourner à:
l'Action Nationale, 82 rue Sherbrooke ouest, Montréal,
QC H2X 1X3 Téléphone: (514) 845-8533

l'Action... NATIONALE

Je m'abonne

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Abonnement Québec	1 an (10 numéros) <input type="checkbox"/> 25\$	2 ans (20 numéros) <input type="checkbox"/> 45\$
Autres pays	<input type="checkbox"/> 30\$	<input type="checkbox"/> 50\$
Abonnement de soutien	<input type="checkbox"/> 35\$ et plus	

PETIT JOURNAL D'UN FESTIVAL DE THÉÂTRE

par Raymond Bertin

Jeudi soir le 19 avril, vingt heures, en la salle de l'Atelier continu: le premier spectacle du festival québécois du théâtre amateur (organisé par l'AQJT) s'intitule **Le Premier...** Monté par la troupe **Les Nouveaux Compagnons**, de Trois-Rivières, il s'agit d'une traduction d'un texte de l'Américain Israël Horovitz, se voulant une dénonciation du phénomène de l'ambition, qui mène, comme chacun sait, à la compétition entre les individus. L'intention est sans doute valable, mais l'idée première de la pièce se perd sous l'amas des clichés sexistes et misogynes; cela frôle de près la vulgarité et on se demande comment on peut avoir assez peu de conscience pour mettre de l'énergie à la réalisation scénique d'un pareil texte. Au Québec! En 1984! Sur la scène, les comédiens et la comédienne se débrouillent, dans une mise en scène statique, peu imaginative. Dans la salle, un public "aqjtien" certainement bien conscient, ne sent pas le besoin de réagir, sauf par quelques rires ambigus. Est-ce une faveur qu'on fait à des amateurs? L'expression d'un désir de ne pas saboter le début du festival par un chahut? Certes, *Le Premier* l'eût mérité...

Vendredi, dix-neuf heures, à l'École nationale de Théâtre: **La Gang à tout le monde**, un groupe de jeunes de Montréal-Nord, s'amène avec sa pièce **As-tu des bibittes?** Ouf, on respire... Un spectacle vivant, drôle, plein de jeux de mots, de jeux de langues devrais-je dire... Trois familles se partagent un triplex: au premier, les propriétaires d'origine italienne; au second, des Québécois francophones et au troisième une famille haïtienne. Pendant un peu plus d'une heure, quinze adolescent-e-s de 14 à

20 ans jouent en quatre langues une création collective qui illustre et dénonce certains aspects de leur réalité: le quotidien des rapports familiaux, les relations inter-ethniques, les préjugés racistes. Tout cela avec humour; et l'insolence de quelque désir délinquant au fond des yeux... Dans la scène du party chez la jeune Italienne, l'entrée inattendue des Haïtiens, sur les premières notes du *Beat it* de Michael Jackson, m'a touché et provoqué. Nous vivons à l'époque du multi-culturalisme, mais le racisme est encore un sujet tabou qui nous concerne tous...

Immédiatement après ce show, la troupe **Cité**, formée de gens proches de l'Université de Montréal, présente **Acte sans paroles I** de Samuel Beckett. L'aspect visuel réussi du spectacle et la rigueur du travail physique du comédien-mime Bernard Arène sont de bons atouts pour cette troupe qui aspire à une reconnaissance professionnelle. Mais malgré sa courte durée, le spectacle, au rythme lent et aux mouvements répétés, finit par lasser. Sa force est dans ses éléments formels et dans l'humour qui le rend accessible.

Trois spectacles dans la même soirée, c'est beaucoup: je me retrouve à 21h30 devant **Les Mal-heureuses**, un peu fatigué... Et il fait chaud, la salle est pleine... **La Compagnie de la 2^{ième} scène**, venue de la lointaine Abitibi, plus précisément de Val d'Or, donne une pièce d'une auteure de la région, Margot Lemire. Pièce féministe, sur les tumultueux rapports mère/fille/folie et les autres, c'est-à-dire les hommes: pères, amants, violeurs, homosexuels. Le texte, intéressant, pose des questions essentielles. Mais le style de jeu trop gros,

un peu débilisant, choisi par les comédiennes (et sans doute aussi par le metteur en scène), n'y convient pas. À mon sens du moins. Plus d'infériorité et de sobriété dans l'interprétation aurait aidé le texte à passer.

Des parents, des amis, des admirateurs inconditionnels... Étonnant de voir comme le public du théâtre amateur n'est pas celui des professionnels. Jouant plus souvent qu'autrement devant des gens du milieu, le théâtre professionnel vit facilement en un cercle fermé. Le théâtre amateur lui, semble rejoindre d'emblée le fameux public populaire qui fait rêver tant de pros... Peut-être ce théâtre est-il plus près de ses sources? Plus libre, plus authentique...

Samedi soir: baisse de mon intérêt. Deux spectacles, deux approches bien différentes, mais qui me touchent peu. Ce soir, la magie du théâtre ne passe pas. Peut-être suis-je moins réceptif, après avoir vu quatre représentations en deux jours? Le **Black Rock Community Group**, de Verdun, joue en anglais **Joe Beef**, une pièce de David Fennario, mise en scène par l'auteur. Cette comédie politico-historique est une parodie de l'histoire de Montréal. En une heure et quelques, deux siècles d'événements et de personnages défilent devant nos yeux... Une histoire d'argent, de commerce, de capitalisme sur le dos du peuple, le peuple québécois francophone bien sûr. Formule un peu dépassée du théâtre à sketches, où chaque comédien-ne joue une dizaine de personnages, ou plutôt de "types" représentant une classe, une institution, une idéologie. Cela me rappelle notre bon vieux Jeune théâtre des années '70... Mais peut-être *Joe Beef* remplit-il une importante

fonction informative auprès des Montréalais anglophones?

La troupe **Le Grenier du Carré** présente ensuite son récital poétique **Aragon, témoin d'Aragon**, sur la vie et l'oeuvre du célèbre poète français. Un spectacle où l'on nous montre encore une fois la poésie comme une chose à contempler. Des acteurs figés, qui sont les seuls à se prendre au sérieux, posent et articulent, s'écoutent parler... Un théâtre-archives aux allures classiques et traditionnelles, où l'émotion semble artificielle. Aragon est bien mort: la troupe du Grenier du Carré n'a pas su nous le rendre vivant.

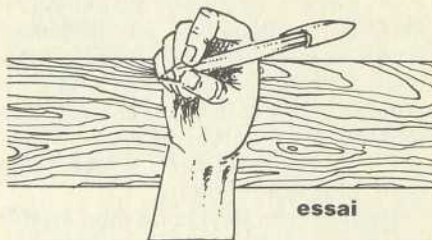
Vivement dimanche et ses deux dernières représentations! **La Barbatroupe** joue **Y'en n'aura pas de commercial**, une création collective qui parodie et dénonce la publicité et ses effets dans notre vie quotidienne. Un spectacle joyeux, dont le texte imagé et imaginatif recèle de nombreuses trouvailles d'humour et d'ironie. Quelques exemples de produits rebaptisés: le ketchup Hein!, les cé-

réales Corn Flasque, le livre de recettes Krack, les cigarettes Désavantage et Exportez!, les épicerie Pétrovingo et le détersif Punk... Impossible de tout rapporter ici et de tout resituer dans son contexte. Les organisateurs du festival ont voulu cette année mettre l'accent sur le plaisir, qui serait à la base même du théâtre amateur. Eh bien, la pièce de la Barbatroupe, issue d'un groupe de parents rattaché au CLSC de Longueuil-Est (ils s'appellent les Barbaparents!), est l'événement de cette fin de semaine de théâtre qui m'a apporté le plus de ce bon plaisir.

Je n'en dirai pas autant du spectacle de **la Troupe des Treize**, de l'université Laval, intitulé **Les Boules à mythes**. Une pièce féministe, un peu historique, un peu surréaliste, où on a trop voulu en dire. Un show trop long et verbeux, où les bonnes intentions se perdent dans la démonstration et la leçon au public. Dommage, il faut y reconnaître une qualité dans l'interprétation et la scénographie, une qualité de production

qui n'a rien d'amateur.

Fin de festival. Pendant quatre jours, des amateurs de théâtre de tout le Québec sont venus se ressourcer ensemble à Montréal. Échanger sur leur pratique, suivre des ateliers, voir des shows. À la rencontre-bilan, lundi après-midi, il y avait très peu de gens. C'était le lundi de Pâques, le soleil plombait... Les participants ont regretté de n'avoir pu se rencontrer davantage. Horaire trop chargé peut-être. Quant à l'atmosphère du festival, on reconnaît qu'elle a fait défaut. La fête manquait d'âme. Pourtant, le théâtre amateur n'en manque pas. Les tendances sont diversifiées et quand on sait les conditions d'existence des groupes en présence, on a le goût d'adoucir certaines critiques... d'applaudir et d'en redemander... pour le plaisir... Mais peut-être devrais-je mettre tous mes espoirs dans le prochain festival, en 1986...



UNE VISION GÉNÉREUSE, MAIS FATIGUÉE...

L'insignifiant: le vide et le vulgaire combinés.

L'insignifiant: l'impossibilité radicale, absolue, définitive, de tout sens imaginable. Total net: l'Amérique.

On pourrait en effet (sans sarcasme aucun) sous-titrer les *Trois essais*: lettre ouverte d'un aristocrate parachuté de Mater Europa, à la barbarie américaine ("barbarie" est de l'auteur...).

À partir d'un roman de Cain (*Le facteur sonne toujours deux fois*, 1934), de l'exposition *The Dinner party* (hiver 82), et d'un extrait du *Journal* de Julien Green (28 novembre 1933), P. Vadeboncoeur présente le constat de décès (mais a-t-elle seulement existé?) de la "civilisation" américaine, pure machine, et en cela monstrueuse, affolée-affolante, fonctionnant à l'acte, et à l'acte pur, bruyant, gratuit. In-signifiante de l'acte pour l'acte.

Et l'auteur enchaîne, dans la foulée d'Albert Camus (référence signifiante),

dans une langue à la fois classique et passionnée, réclamant contre "l'inculture absolue", "l'arbitraire" et "la complète démission": la conscience, la liberté vraie, l'exigence — le meilleur. Le beau, la poésie, le sens, l'âme, bref: une civilisation. La vérité, contre l'énergie, la philosophie contre "le pragmatisme de la réussite", une pensée, un art, et une recherche, contre l'intérêt, l'excitation, et "ce qui est poussé par le vent".

En tout cela, Vadeboncoeur a trop raison pour n'être pas lui-même injuste. Injuste avec classe.

Et l'on se dit: cet homme, incapable d'Amérique; ce sartrien dressé contre Sartre; cette âme noble s'en prenant à André Breton lui-même (infiniment supérieur aux criaileries de son groupe, et qui nous a laissé la plus haute idée de l'amour); cet homme, Pierre Vadeboncoeur, n'est pas sans trahir les limites de l'humanisme: le vague d'une vision généreuse, mais fatiguée, exhibant ici encore sa "coda" la plus naturelle — le

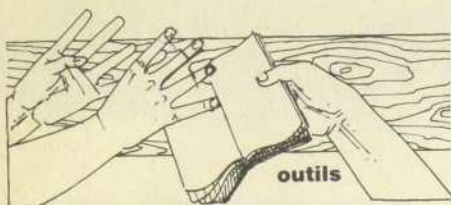
bien connu "après nous, la galère..."

Et pourtant, ce livre est à lire absolument, toute nuance oubliée dans la splendeur de cette langue, de ce ton, de ce non-événement que constitue tout livre de Vadeboncoeur. Non-événement: journalistes, prière de vous abstenir. Il y a ici le contraire d'un scoop, il y a ici une pensée.

Et c'est là le paradoxe final. Cinquante ans après Cain et Green, même ici au Québec, variante latino-joualisante de cette autre "société ruminante" que sont les USA — un homme, une voix, une oeuvre vient nous parler, émue, de choses émouvantes. Et nous sommes plusieurs à comprendre. Et nous sommes quelques-uns qui jamais n'oseront toucher à Breton. Et nous n'aurons pas tous cinquante ans en l'an 2000...

Richard Dubois

Pierre VADEBONCOEUR. *Trois essais sur l'insignifiante*, L'Hexagone, 1983, 114 pages.



UNE MINE DE RENSEIGNEMENTS POUR LES JEUNES

"Vous avez en main toutes les chances de décrocher une bourse, de trouver du travail, de vous lancer en affaires, de voyager à peu de frais...", clame la publicité entourant la parution du *Guide des jeunes*, bottin renfermant une mine inépuisable de renseignements sur les services offerts aux jeunes, un peu partout au pays et particulièrement dans l'appareil gouvernemental québécois.

La publicité pêche sans doute de trop d'optimisme mais, à tout le moins, l'annuaire de plus de 600 pages a le mérite de favoriser l'efficacité optimale dans les différentes recherches qu'effectuent les jeunes, question d'éviter les renvois téléphoniques trop fréquents

qui découragent les usagers des services publics.

Facile d'utilisation, farci de jeux de mots et de notes d'humour, le *Guide des jeunes* dresse la liste des sources de renseignements sur des thèmes aussi divers que susceptibles d'être tôt ou tard à l'ordre du jour dans la vie des jeunes d'ici: vie à deux, mise sur pied d'une coopérative, location d'un logement, achat d'une bicyclette, sollicitation d'un emploi dans la fonction publique et même l'obtention d'un siège à l'Assemblée nationale.

Publié par le ministère des Communications, l'arrivée en librairie de ce guide est aussi un événement important à

deux titres. D'abord — que les historiens en prennent bonne note — c'est la première concrétisation formelle d'un des 1 600 vœux acheminés au Sommet québécois de la jeunesse d'août 1983. Et, vendu au prix de 3\$ grâce à une subvention du Secrétariat à la jeunesse, l'annuaire est accessible à tous, même aux 60 000 jeunes de moins de 30 ans bénéficiaires de l'aide sociale. À défaut de la parité des prestations, c'est une heureuse initiative!

François Gloutnay

En collaboration, *Le Guide des jeunes*, Ministère des Communications, Québec, 1984. XXI, 617 pages, 3\$.



EXILÉ, DANS SON PROPRE PAYS

Max Dorsinville, professeur au département d'anglais de l'université McGill, vient de publier *Le Pays natal...* une bouffée d'air frais. La conjoncture nationale au Québec caractérisée par la morosité et la conjoncture internationale marquée par la stagnation économique généralisée et plus particulièrement par le piétinement des mouvements de libération dans le tiers monde tendraient à faire croire que toute tentative de dialogue, de concertation et même de rapprochement entre des pays du tiers monde et un pays du nord de l'Amérique, comme le Québec, ne sont plus d'actualité. Et pourtant, après avoir présenté dans un premier ouvrage, *Caliban without Prospero: an essay on Quebec and Black literature* (Erin, Ontario, Press Porcépic, 1974), une brillante synthèse des traits communs des littératures québécoise et noire américaine, voici que dans ce livre d'essais l'auteur élargit maintenant son propos.

En effet au fil des chapitres, il aborde les problèmes de la réception d'un écrivain du tiers monde (Aimé Césaire) au Québec, de la présence en Afrique

d'écrivains en provenance d'Haïti, donc de l'Amérique caraïbienne, de l'ambiguïté du roman africain, du nationalisme dans la littérature québécoise et, pour ne pas allonger la liste, de l'exil, problème central pour tout écrivain d'une culture dominée.

Sur le problème de l'exil, Max Dorsinville apporte un éclairage pertinent. Il est vrai que l'on peut, dans son propre pays, se sentir exilé. L'exemple des écrivains québécois de la génération de *Parti-Pris* qu'il compare à ceux de la négritude, et en particulier à Césaire, débordent le cadre de la littérature comparée pour atteindre un problème humain universel. Par là il rejoint des idées que Julio Cortozar répétait encore la veille de sa mort. L'exil n'est pas seulement un éloignement ou une coupure d'avec le pays natal puisque l'on peut être un exilé au dedans de son pays. L'exil n'est pas que mort parce que coupure du cordon ombilical. Il peut être l'occasion d'une distanciation féconde, d'une prise de conscience et d'une désaliénation. *Le Cahier d'un retour au pays natal* se

range parmi les oeuvres qui en font la preuve.

Ceux qu'intéressent les problèmes de littérature comparée, comparaisons entre productions littéraires du tiers monde et celles d'un premier monde, liront avec intérêt et surprise même ces essais: "Le Québec noir", "Vivre en ce pays", "Théâtre et identité au Québec". En relisant avec Max Dorsinville *Alexandre Chênevert* de Gabrielle Roy (qu'on aurait cru une auteure bucolique et pastorale), comme l'un des premiers romans québécois qui situe la problématique d'ici dans un contexte tiers mondiste (Alexandre Chênevert ne s'identifie-t-il pas à Gandhi?), on se réjouira de trouver dans ces analyses littéraires une interrogation plus largement humaine qu'on ne s'y attendait. C'est là sans doute ce par quoi ce livre nous donne à réfléchir.

Maximilien Laroche
Université Laval

Max Dorsinville, *Le Pays natal*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines, 1983, 193 pages.

pêle-mêle

Le Vatican a l'intention de faire enquête sur les congrégations religieuses des Pays-Bas. Dans une lettre adressée aux supérieurs majeurs néerlandais, le préfet de la Congrégation des Religieux explique que cette étude se situe dans le contexte des préparatifs du voyage que le pape Jean-Paul II doit faire aux Pays-Bas en mai de l'an prochain. Les religieux prêtres constituent la majorité du clergé hollandais et on estime, à Rome, qu'il sera utile de faire le point sur les vocations, la formation théologique, les pratiques liturgiques, le ministère pastoral et les rapports entre les communautés religieuses et l'épiscopat. (d'après *The Tablet*)

C'est en 1534, il y a donc exactement 450 ans, qu'un groupe d'étudiants de l'Université de Paris jette les bases de ce qui deviendra la Compagnie de Jésus. Évoquer l'histoire décidément agitée de l'ordre des Jésuites, en faisant la part du mythe et de la propagande et en essayant de ressaisir les intuitions fondamentales et les projets des gens qui s'y sont engagés, cela pourrait donner un ouvrage savant et un peu rébarbatif. Mais lorsque le chroniqueur du journal *Le Monde*, Alain Woodrow, se plonge dans ce dossier, il en tire un livre brillant, alerte, bien informé et qui aide à comprendre aussi bien les grandes étapes de l'histoire des Jésuites que leurs engagements présents. (Alain Woodrow, *Les Jésuites, histoire de pouvoirs*, Éd. Lattès, Paris, 1984).

Depuis quelques années, le nom de Micheline Carrier est associé chez nous à la lutte contre la pornographie, une plaie sociale dont on oublie trop souvent les conséquences et les victimes. Les Publications Apostrophe (1337 ave Maguire, suite 1, Sillery G1T 1Z2) présentent trois recueils de textes de Madame Carrier: *La pornographie, base idéologique de l'oppression des femmes* (77 pages, 6\$), *Doit-on pendre Jocaste?* (une réponse au livre de Christiane Olivier, 98 pages, 8\$) et *La danse macabre - violence et pornographie* (un ensemble de reportages et d'analyses, 124 pages, 10\$).

Aux États-Unis, des centaines de milliers d'enfants (entre 100 000 et 500 000, estiment les experts) seront victimes d'abus sexuels, cette année. La majorité des agresseurs ne seront pas dénoncés. Néanmoins, à New York seulement, l'augmentation des plaintes et l'accroissement du nombre des cas de protection décident le maire Koch à embaucher 100 travailleurs sociaux de plus d'ici l'an prochain. Depuis plusieurs mois, les médias attirent l'attention du public sur ces situations, dans l'espoir de permettre à quelques victimes d'appeler à l'aide. Comment le problème se pose-t-il chez nous? Qu'est-ce qu'un "abus sexuel d'enfant"? Quels sont les recours juridiques, quelles sont les ressources thérapeutiques disponibles? Vaut-il mieux punir l'agresseur ou tenter de le soigner? Dans notre prochain numéro, Camille Messier, de l'Office de la protection de la jeunesse du Québec, fait état d'une enquête de plusieurs mois sur les abus sexuels d'enfants dans notre milieu.

Au terme d'une rencontre organisée en novembre dernier entre 100 évêques américains et 50 femmes représentant 13 organisations catholiques de femmes, sur le thème "Femmes dans l'Église", la Conférence des évêques américains a décidé d'entreprendre la rédaction d'une lettre pastorale sur cette question. Pour les évêques américains, le mouvement des femmes est un signe des temps et l'Église ne répond pas à sa mission si elle ne relève pas le défi que représentent la revendication à l'égalité par les femmes et les changements de rôles qui en découlent. Ils reconnaissent aussi que la colère des femmes croît par rapport à leur situation à l'intérieur même de l'Église. Ils se sont promis d'organiser une large et sérieuse consultation chez les femmes avant d'écrire leur lettre.

La tâche ne leur sera pas nécessairement facile s'ils doivent traiter de domaines délicats comme l'autorité, le ministère, la sexualité, etc. Le texte final ne sera certainement pas prêt avant 4 ans. Ce projet constitue un défi et un espoir, non seulement pour l'Église américaine, mais pour toute l'Église.

Propos édifiants et encourageants du ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen:

"Le Canada a clairement dit interpréter les événements en Amérique centrale de façon différente des États-Unis. Nous ne tentons pas d'isoler le Nicaragua. Nous tentons de comprendre les transformations sociales qui s'y développent... Il faut reconnaître les changements et améliorations encourus au Nicaragua, même si la réalité est encore complexe et que tout n'y est pas noir ou blanc" (16 avril 84, entrevue à la radio CBC)

"Je crois qu'il serait erroné de dire que ce qui arrive là (en Amérique centrale) est entièrement relié à la rivalité Est-Ouest. Les pays centro-américains ont beaucoup à faire pour renforcer leurs économies, leur organisation sociale, leur politique et faire en sorte de bien gérer leurs affaires. Mais lorsque vous ajoutez à cela l'intrusion d'étrangers, sous forme de conseillers militaires ou de forces militaires, vous compliquez dangereusement la situation et vous entravez, avec des obstacles supplémentaires, les nécessaires changements sociaux et politiques" (16 avril, CBC Radio Morningside)

"Nous avons dit être en désaccord avec la présence militaire de quelque tierce partie que ce soit en Amérique centrale; cela inclut les États-Unis comme toute autre présence étrangère, comme les Cubains ou l'Union soviétique. Ce serait bien que toutes (ces tierces parties) sortent et laissent les peuples d'Amérique centrale trouver leurs propres solutions... Et c'est parce que nous croyons que la démilitarisation est la vraie solution, que nous soutenons le travail du groupe de Contadora..." (11 avril 83, Le Point, Radio-Canada)

tant de choses au coeur

PÂQUES AU CHILI

Pour les chrétiens, la fête de Pâques est la plus importante du cycle liturgique, la plus significative. Au cours des dernières années, j'avais eu l'occasion de participer, avec d'autres jeunes Québécois, à des sessions spéciales durant les jours saints pour approfondir notre engagement et notre action à la lumière de la mort-résurrection de Jésus.

Or, je viens de connaître, à dix-huit ans, une expérience bien plus riche que toutes celles que j'avais eues auparavant. Je vis depuis six mois en Amérique latine, plus exactement au Chili, dans un quartier populaire. Cette expérience a beaucoup enrichi ma foi. Actuellement, je perçois le Christ, sa mort-résurrection, dans une toute autre dimension. Et j'ai eu envie de partager ma réflexion, ma découverte. C'est le pourquoi de ce billet.

Pâques, avec comme toile de fond l'hémisphère sud, prend une profondeur qu'il est beaucoup plus difficile d'acquérir au Nord. Non pas qu'il soit là-bas impossible de comprendre le sens de cet événement important pour la foi. Mais la société d'abondance et de consommation masque ce qui, ici au Chili, saute aux yeux.

Comme il est facile de comprendre le ministère de Jésus — ministère qui l'a mené jusqu'à la Croix! — quand on vit parmi ses préférés: les humbles et les opprimés! L'Évangile, une "bonne nouvelle", est annoncé aux pauvres et aux marginaux, à celui (et à celle) qui doit lutter jour et nuit pour survivre. C'est là la révolution de Jésus. Il annonce que le plan de Dieu Créateur est que tous les hommes vivent dans la dignité, qu'aucune idéologie (propriété privée ou Sécurité nationale) ne peut être considérée comme plus importante que ce projet divin. À cette conviction révolutionnaire, s'ajoute la pratique subversive de Jésus, qui prend les moyens dont il dispose pour rendre la dignité perdue à tous les marginaux qu'il rencontre.

Les Évangiles nous montrent un Jésus critique, voire carrément opposé aux autorités religieuses de son temps. Sa colère contre les chefs religieux de son temps prend un sens nouveau quand on constate qu'une grande partie de notre Église d'aujourd'hui est encore liée au pouvoir économique de ceux qui exploitent le peuple, et qu'on utilise le prétexte de l'unité dans le Christ pour masquer les inégalités qui opposent les riches et les pauvres. Trop souvent aujourd'hui encore notre religion fait plus de place à la magie qu'à la foi ou à la vraie mystique. Un peu partout, on étouffe la voix prophétique de ceux qui s'engagent pour changer les structures sociales injustes.

Vue à partir des humbles, la Passion de Jésus s'éclaire également. Elle devient transparente à travers la passion qui est vécue par les gens du peuple. Quand le peuple lutte pour la vie, lorsqu'il élève la voix pour réclamer le droit de jouer le rôle qui lui est imparti dans le plan défini par Dieu, on rit de lui, on le calomnie

et on l'accuse: "Ce sont des communistes"! Oui, réellement, les peuples d'Amérique latine vivent une véritable passion. Le 27 mars, par exemple, dans une journée de protestation, le peuple chilien a perdu six de ses fils: ils réclamaient le départ du tyran, ils marchaient pour demander le pain, le travail, la justice et la liberté. L'Amérique centrale, elle aussi, est soumise au jugement de l'impérialisme américain, le César de notre époque. Elle est mise en croix parce qu'elle se bat pour sa libération, parce que, comme Jésus, elle annonce aux opprimés que le Règne de Dieu peut être construit dès aujourd'hui.

L'Amérique latine est crucifiée. Et au pied de la Croix, combien de femmes latino-américaines, comme jadis Marie, pleurent! Elles pleurent et portent dignement leur douleur, dans la vie quotidienne, dans le travail qui doit continuer, dans le sacrifice qu'elles font pour essayer de dénicher le pain quotidien pour leurs enfants. Elles pleurent. Mais courageusement, elles s'engagent dans les organisations des familles de détenus-disparus. Elles pleurent, mais en même temps, elles continuent la mission salvatrice de leurs fils et filles tombés dans la lutte, en participant au mouvement populaire. Ce sont les femmes qui gardent la plus ferme espérance de résurrection (qui saura rendre la libération possible), parce qu'elles connaissent la force de la vie dont Dieu nous a fait don.

Au fond, la résurrection est déjà présente, en pleine passion. Présente dans l'hospitalité de ces gens, dans leur sens de la fête, dans leur joie, dans leur incroyable sens du vrai-vivre et du vivre-dignement, dans leur courage et leur lutte infatigable. La résurrection est déjà là, dans toutes ces valeurs admirables. Le Ressuscité est là. Il m'est apparu au travers de tous ces jeunes qui se tiennent debout sur la terre latino-américaine, fantastique source d'espérance pour leur peuple et pour l'humanité.

Le Ressuscité s'est déjà manifesté. Et son Église s'implante par le biais des communautés chrétiennes de base. Le dynamisme de la foi engage les chrétiens dans la recherche d'une meilleure organisation sociale. Et des apôtres, nombreux, se lèvent pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres: ils écrivent en même temps l'Histoire et la théologie de la libération.

La mort et la résurrection de Jésus sont choses visibles en Amérique latine. Ce contact direct avec le Christ d'aujourd'hui a raffermi ma foi. Quand on vit parmi les préférés de Jésus, il coûte peu de mourir à soi-même, à ses égoïsmes, car on est assuré de ressusciter avec et dans le peuple. Cette Pâque, au Chili, m'invite à suivre les pas du Seigneur, à annoncer le Royaume de Dieu.

Normand Brodeur

QUAND JEAN-PAUL II S'APPELAIT KAROL WOJTYLA

Une simple chronologie

par Marguerite-Marie D'Avignon

136 pages, 7,95\$

Qui était Jean-Paul II quand il a été élu au souverain pontificat?

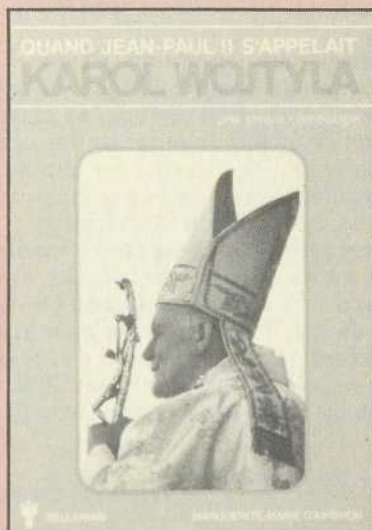
Cet homme qui est devenu pape avait déjà 58 ans le 16 octobre 1978.

Qu'avait-il fait auparavant?

Étudiant, sportif, acteur, poète, auteur, patriote clandestin durant la guerre... et quoi encore?

L'auteure fournit des dates, des faits, sans beaucoup de développements.

Mieux connaître Karol Wojtyla pour mieux comprendre Jean-Paul II.



ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
Tél.: (514) 387-2541

LE PAPE AU RISQUE DU MONDE

par Denise Robillard

208 pages, 19 ill., 10\$

Le pape n'est pas un touriste. Dans chaque pays visité, il apporte un message particulier.

L'auteure dégage, à l'aide des paroles mêmes du pape, les messages qu'il a présentés au cours de ses voyages précédents.

Merveilleuse préparation à la venue du pape chez nous, à la réception du message qu'il nous réserve.

